



**SECOURS SUD
FRIBOURGEOIS**
GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

RAPPORT DE GESTION 2024



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
L'ASSOCIATION EN BREF	4
MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S ET DU COMITÉ DE DIRECTION	5
ORGANISATION POLITIQUE DE L'ASSOCIATION	6
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S	7
ASSEMBLÉE DES COMPTES	7
ASSEMBLÉE DES BUDGETS	8
COMITÉ DE DIRECTION	8
BUREAU	9
COMMISSIONS	9
COMMISSION DE GESTION	9
COMMISSION CASERNES - POMPIERS	9
COMMISSION AMBULANCES	9
COMMISSION FINANCIÈRE	10
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE	10
ADMINISTRATION DES SECOURS SUD FRIBOURGEOIS	10
SERVICE DES AMBULANCES	11
AVANT-PROJET CENTRALE DES AMBULANCES	12
RÉTROSPECTIVES	12
LES CHIFFRES	14
VÉHICULES	16
BATAILLON SUD	17
INTERVENTIONS	18
EFFECTIFS	19
ÉTAT-MAJOR DE BATAILLON	22
FORMATION	22
RECRUTEMENT	23
CÉRÉMONIE DE PROMOTION	24
MÉDAILLE D'HONNEUR	25
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	26
ENTREPRISES PARTENAIRES	26
COMMUNICATION	28
IDENTITÉ INSTITUTIONNELLE	28

BULLETIN D'INFORMATIONS	28
RÉSEAUX SOCIAUX	28
SITE INTERNET	28
FINANCES	29
COMPTES	29
COMPTES DE RÉSULTATS 2024	29
COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES 2024	33
COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2024	37
BILAN	38
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	39
GALERIE	42

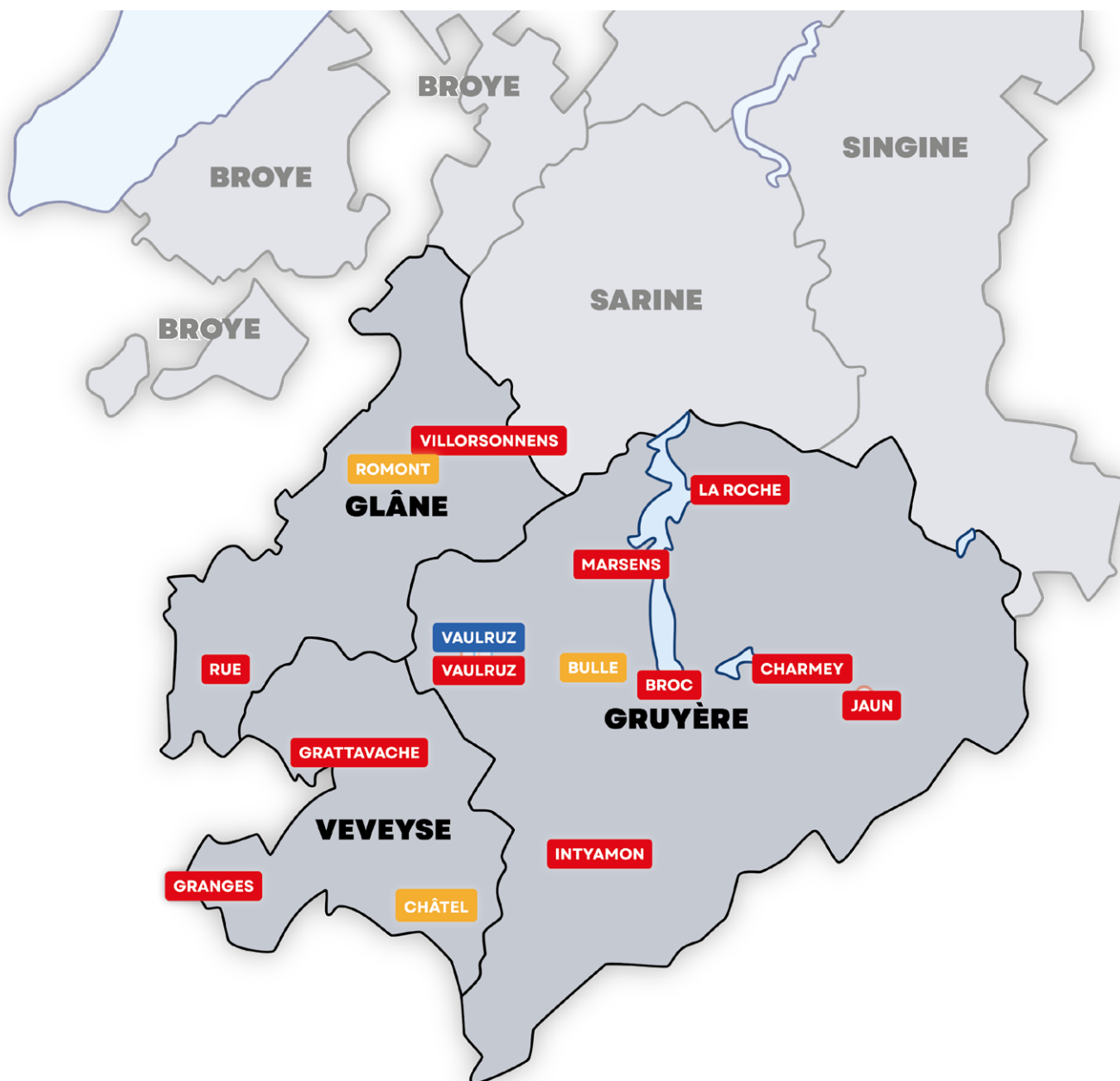
1. INTRODUCTION

Ce rapport de gestion résume la structure et les activités principales de l'Association des Secours Sud Fribourgeois (ASSF) au cours de **l'année 2024**.

1.1 L'Association en bref

L'Association des Secours Sud Fribourgeois est une association de droit public qui regroupe les 52 communes (jusqu'au 31 décembre 2024) qui composent les districts de la Glâne, de la Veveyse et de la Gruyère. Cela représente un peu plus de cent huit mille habitants.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'Association fonctionne sous sa nouvelle appellation. Elle est constituée d'un service d'ambulances et de 14 compagnies de sapeurs-pompiers lesquels forment le Bataillon Sud.



1.2 Mot du président de l'Assemblée des délégué·e·s et du Comité de direction

L'année 2024, entamée par la désormais traditionnelle cérémonie de promotion, a été l'occasion de consolider efficacement les bases de notre jeune association.

Nos différents organes se sont réunis à plusieurs reprises afin d'avancer dans les trois principaux domaines stratégiques qui nous occupent prioritairement. Tout d'abord, la commission dédiée à la future centrale des ambulances a permis l'aboutissement d'un protocole d'accord, sous forme de convention, avec notre partenaire privé. Les travaux se sont poursuivis avec les architectes afin que nous soyons à même de présenter début 2025 un message et une demande de crédit d'investissement à l'Assemblée des délégué·e·s.

Par ailleurs, le rachat de la caserne de Rue a pu être finalisé en automne et les discussions quant à l'éventuelle acquisition d'autres bâtiments se poursuivent avec les communes concernées. Concernant les perspectives de nouvelles constructions, le manque de terrains disponibles et surtout les contraintes liées à l'aménagement du territoire complexifient la situation. Toutefois, une organisation de projet au niveau cantonal a été mise en place avec le soutien de l'ECAB. Impliquant les présidents des associations de secours, leurs administrateurs et commandants de bataillons, elle aura pour mission principale d'analyser la carte opérationnelle sous l'angle des synergies potentielles au-delà des frontières de district et de mener une réflexion sur les standards de temps d'intervention.

Enfin au niveau institutionnel, le règlement du personnel a été validé par le Comité directeur. Il est ainsi prêt pour approbation par les délégué·e·s. Quant aux statuts, à la suite du sondage réalisé en fin d'été auprès des communes sur la question de la taxe, ils sont en phase d'analyse par la commission de gestion et le Comité en vue d'éventuelles modifications fin 2025 ou début 2026.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel pour son travail quotidien, mes collègues du Comité et des commissions pour leur fort engagement, ainsi que toutes les communes et leurs délégué·e·s pour le soutien et la confiance témoignée. Je me réjouis dans ces conditions de poursuivre ensemble notre mission pour la sécurité de nos concitoyens du Sud fribourgeois.

François Genoud

Président des Secours Sud Fribourgeois & préfet de la Veveyse

2. ORGANISATION POLITIQUE DE L'ASSOCIATION

Les organes de l'ASSF sont :

- L'Assemblée des délégué-e-s
- Le Comité de direction
- Les Commissions instituées par le Comité de direction
- Le Bureau
- La Commission financière

GLÂNE



VEVEYSE



GRUYÈRE



2.1 Assemblée des délégué·e·s

Président : **François Genoud**, Préfet de la Veveyse
Vice-président : **Jérôme Tornare**, Conseiller communal de Bulle

L'Association des Secours Sud Fribourgeois (ASSF) compte les 52 communes du sud fribourgeois toutes représentées à l'Assemblée des délégué·e·s. Le Préfet de la Veveyse, François Genoud, en est le Président.

Chaque commune membre dispose lors de l'assemblée d'une voix par tranche de 500 habitants, la dernière fraction supérieure à 250 habitants donnant également droit à une voix supplémentaire. Chaque commune désigne le nombre de délégué·e·s qui représentent ses voix.

2.1.1 Assemblée des comptes

L'Assemblée du 17 avril 2024 qui s'est tenue à Siviriez, à la grande salle de l'Auberge du Lion d'Or, était consacrée à l'approbation des premiers comptes de l'association réunissant le service des Ambulances et le Bataillon Sud. Quarante-quatre communes membres étaient représentées.

Avec CHF 5'659'257.79 de charges et CHF 6'233'137.23 de produits, l'exercice 2023 concernant le dicastère des ambulances a dégagé un excédent de résultats de CHF 573'879.44. Il a été décidé de rembourser cet excédent aux 52 communes, ainsi que l'excédent 2019 de CHF 298'577.50. Ainsi, leur participation pour l'année 2023 s'est élevée à CHF 936'889.85, soit CHF 8.97 par habitant (CHF 6.48 en 2022).

Le premier exercice du Bataillon s'est soldé sur un excédent de recettes de CHF 839'238.41 avec CHF 6'294'933.93 de recettes et CHF 5'455'695.52 de charges.

Il a été décidé de rembourser CHF 218'201.99 d'excédents aux 52 communes. Ainsi, le premier exercice du Bataillon s'est soldé par un coût de CHF 13.80 par habitant à la charge des communes.

Le capital propre s'élevait au 31 décembre 2023 à CHF 2'073'433.57 composés en particulier des excédents de recettes provenant des communes qui ont été remboursés à hauteur de CHF 1'090'658.93 durant l'exercice 2024.

Cette Assemblée a également été l'occasion d'approuver le Règlement des tarifs du Bataillon Sud (RtBs) et de déléguer au comité de direction les compétences pour développer le projet de la nouvelle centrale ambulance en vue de présenter en 2025 un crédit d'acquisition.

2.1.2 Assemblée des budgets

L'Assemblée du 9 octobre 2024, à la caserne de Châtel, a été l'occasion d'adopter les budgets 2025 des Ambulances du Sud et du Bataillon Sud. Quarante-sept communes membres étaient représentées.

Le budget des résultats du Service des Ambulances présentait des charges à hauteur de CHF 6'154'300.– et des revenus à hauteur de CHF 4'752'000.– auxquels la participation des communes devait être ajoutée pour équilibrer les comptes, soit CHF 1'394'300.–. Ce montant représente CHF 12.78 par habitant (CHF 14.41 en 2024).

Concernant le Bataillon Sud, son budget 2025 a été établi sur la base des comptes 2023 et des premières données 2024 connues. Les charges ont été évaluées à CHF 6'914'500.–. Afin d'équilibrer les comptes, la taxe d'exonération a été maintenue à CHF 150.– pour bénéficier de CHF 4'267'500.00 de recettes, laissant un solde de CHF 1'702'600.– à la charge des communes, soit CHF 15.60 par habitant (CHF 15.86 pour l'exercice 2024).

Le budget d'investissements 2025 présentait un crédit d'investissement récurant à savoir l'acquisition d'une ambulance équipée à CHF 330'000.–.

Cette Assemblée a également été l'occasion de désigner la société GF Audit SA comme nouvel organe de révision (période 2024-2026).

2.2 Comité de Direction

Président :	François Genoud , Préfet de la Veveyse
Vice-président :	Jérôme Tornare , Conseiller communal, Bulle
Membres :	Christian Cardinaux , Conseiller communal, Le Flon, Jean-Claude Cornu , Syndic, Romont, Philippe Dubey , Syndic, Ursy, David Fattebert , Syndic, Le Châtelard, Pascal Grandjean , Conseiller communal, La Verrerie, Chantal Honegger , Conseillère communale, Châtel-St-Denis, Patrice Jordan , Syndic, Vaulruz, Gabriel Kolly , Syndic, Corbières, Boris Sprenger , Conseiller communal, Broc, Predrag Stamenkovic , Conseiller communal, Bossonnens, Jacques Wicht , Syndic, Villaz.
Secrétariat :	Florian Dubail , administrateur

Le Comité de direction est l'organe exécutif de l'Association. Il est composé du Préfet de la Veveyse pour cette législature qui le préside et de douze élus communaux, soit quatre représentants par district.

Les membres se sont réunis à cinq reprises siégeant à la caserne de Châtel-St-Denis. À chaque réunion, les décisions et mesures nécessaires sont prises afin de diriger l'Association.

2.3 Bureau

Président : **François Genoud**, Préfet de la Veveyse
Vice-président : **Jérôme Tornare**, Conseiller communal, Bulle
Secrétariat : **Florian Dubail**, Administrateur

Le bureau est composé d'au moins deux membres désignés par le Comité de direction. Il a principalement la charge de la préparation des séances du comité et de la résolution de problématiques de la compétence du comité qui ne peuvent pas attendre. Il s'est réuni à sept reprises en 2024.

2.4 Commissions

Pour le bon fonctionnement de l'Association, le Comité de direction a réorganisé les commissions pour l'exercice 2024.

2.4.1 Commission de gestion

Président : **Jacques Wicht**
Membre : **Chantal Honegger & Boris Sprenger**
Personnel : **Florian Dubail**

La Commission s'est réunie à quatre reprises pour élaborer les tarifs du Bataillon, le règlement du personnel et traiter le dossier relatif aux taxes d'exemption.

2.4.2 Commission casernes - pompiers

Président : **Philippe Dubey**
Membre : **Christian Cardinaux & Gabriel Kolly**
Personnel : **Florian Dubail & Laurent Surchat**

La Commission s'est réunie à une reprise en 2024.

2.4.3 Commission ambulances

Président : **Patrice Jordan**
Membre : **Jean-Claude Cornu & Pascal Granjean**
Personnel : **Florian Dubail & Francis Mirante**

La Commission s'est réunie à quatre reprises pour travailler sur la future centrale ambulances et collaborer avec Antiglio SA, le maître d'ouvrage de ce projet.

2.4.4 Commission financière

La Commission financière est composée de cinq membres, deux représentants pour la Gruyère et la Glâne et un représentant pour la Veveyse, élus par l'Assemblée des délégué-e-s.

Président : **Laurent Menoud**, Syndic, Attalens

Membres : **Eric Barras**, Conseiller communal, Bas-Intyamont

Lucas Dupré, Conseiller communal, Villorsonnens

Julien Ronce, Syndic, Montet

Pascal Niquille, Conseiller communal, Val-de-Charmey

Conformément à la loi sur les finances communales, les membres se réunissent afin d'exercer les attributions fixées par la législation. La Commission financière s'est réunie à deux reprises en 2024.

Au printemps, il s'agissait d'examiner les comptes de résultats et des investissements 2023 de l'association.

À l'automne, les membres se sont réunis pour examiner le budget 2025.

3. ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

3.1 Administration des Secours Sud Fribourgeois

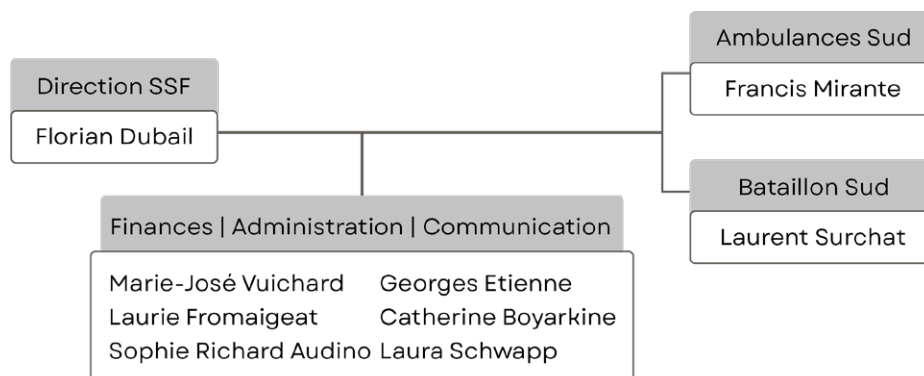
L'administration des Secours Sud Fribourgeois gère et appuie le Services des Ambulances et le Bataillon Sud et conduit les grands projets.

Au 31 décembre 2023, l'administration des Secours Sud Fribourgeois comptait 6 collaborateur·trice·s représentant 4 EPT.

- Administrateur : **Florian Dubail**, à 100%
- Comptable : **Marie-José Vuichard**, à 70%
- Assistante de direction : **Sophie Richard Audino**, à 60%
- Collaborateurs administratifs : **Laurie Fromaigeat**, à 60% et **Georges Etienne**, à 100%
- Graphiste : **Laura Schwapp**, à 20%, en CDD
- Juriste : **Catherine Boyarkine**, à 20%, en CDD

Ce personnel est réparti entre la caserne de Châtel-St-Denis et la centrale des ambulances, à Vaulruz.

L'Association comptait 42.4 EPT au 31 décembre 2024, soit 30.1 EPT pour le Service des Ambulances, 8 pour le Bataillon Sud et 4.3 mentionnés précédemment.



3.2 Service des Ambulances

L'année 2024 a été marquée par un mélange de nostalgie et d'ambition. Bien que l'association entame sa 2^e année d'existence, nous avons fêté les 20 ans du service d'ambulances. D'ailleurs, six collaborateur-trice-s jubilaires sont toujours parmi nous. Ils ont été les artisans de la réunification des trois services d'ambulances du Sud fribourgeois en 2004. Par leur engagement et leur persévérance, ils ont contribué à l'image du service et à son développement dans les murs de l'ancien arsenal de Vulruz.



Nous tenons à transmettre toute notre reconnaissance et nos félicitations à :

Madame Danielle Ménetrey
Monsieur Sébastien Débieux
Monsieur Eric Gachet

Monsieur Frédéric Privet
Monsieur Nicolas Sottas
Monsieur Jean-Marc Verdelet



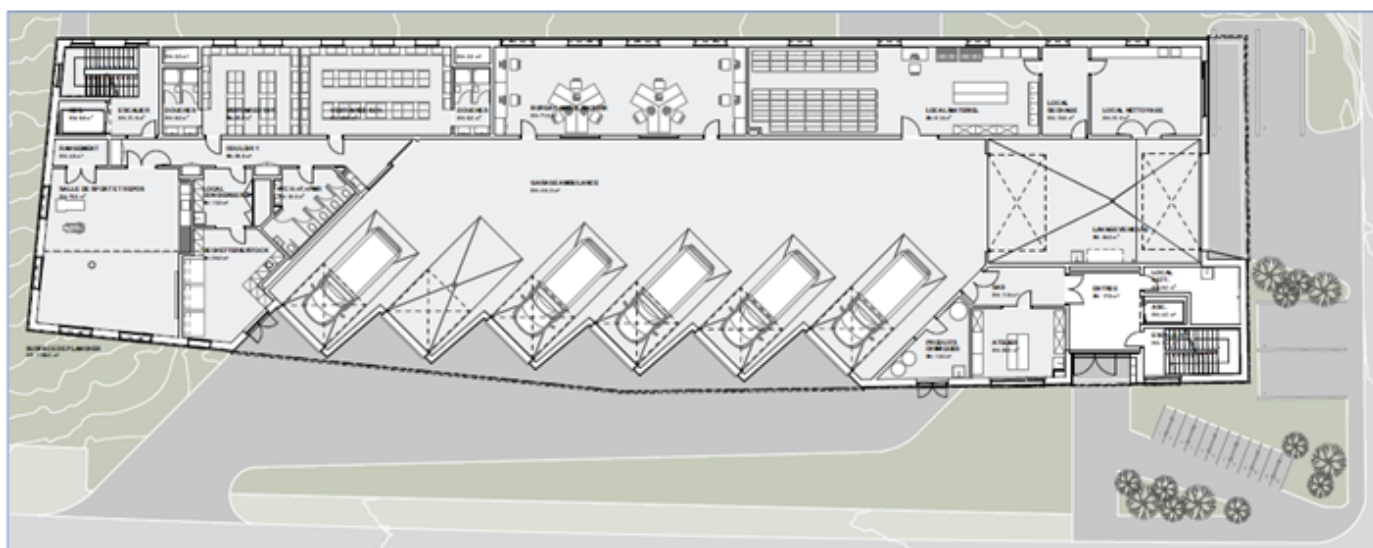
Pour marquer cet anniversaire, l'ensemble du personnel a été convié à une sortie de service organisée en deux fois. Nous avons également ouvert nos portes le 23 novembre aux familles des collaboratrices et des collaborateurs, ainsi qu'aux communes qui nous soutiennent depuis 20 ans.



3.2.1 Avant-projet centrale des ambulances

Cette porte-ouverte fut l'occasion de présenter notre lieu de travail et les nouvelles techniques de soins ambulanciers mais aussi de présenter l'avant-projet bien mûri de la future centrale. Pour parvenir à ce résultat une sous-commission a été instaurée, composée de membres de la commission du personnel travaillant sur la base de Vulruz et de l'État-major ambulance.

Les plans du futur bâtiment réjouissent tout le personnel qui se projette déjà dans les flux et les volumes bien pensés. Le rez-de-chaussée est totalement dévolu à l'activité opérationnelle. À l'étage, les bureaux ont été organisés par domaines de compétences et comprennent une salle plénière, un réfectoire et les chambres de garde.



3.2.2 Rétrospectives

Notre médecin-conseil, le Dr Michele Musiari (également responsable médical aux ambulances de la Sarine), a revu avec le Team de la formation les algorithmes de soins qui sont délégués ad personam. À ce sujet, plus de 1300 heures ont été consacrées à la formation. L'État-major s'est réuni à 20 reprises pour coordonner l'activité des dicastères du service. Au printemps 2024, nous avons été auditionnés par le Service public de l'emploi (SPE) pour la santé et la sécurité au travail. La détermination des dangers et la protection de la maternité étaient au menu de cette inspection.

3.2.2.1 Effectifs

La prestation des Ambulances Sud est inchangée par rapport aux années précédentes. 31 collaborateur·trice·s se relaient avec 9 auxiliaires pour nous assurer 3 départs la journée et 2 la nuit. Deux étudiantes ambulancières ES ont été engagées à la hauteur d'un 50% chacune. Le service s'est engagé à assurer la formation « pratique » de ces 2 collaboratrices. Quant aux cours théoriques, ils sont dispensés à l'ES ASUR de Lausanne et à MEDI, Berne.



3.2.2.2 Planning collaboratif

Grâce à la récente mise à jour de notre outil de planification, le personnel peu planifier en majorité ces horaires de travail.

3.2.2.3 Mesure du monoxyde de carbone - intoxication aux fumées

Un module supplémentaire a été intégré dans notre appareil de monitoring des paramètres vitaux pour améliorer la prise en charge individuelle et le tri des patients incommodés par les fumées.

Parallèlement, les ambulances ont subi des modifications pour accueillir de l'oxygène supplémentaire. Une rampe de distribution multiple d'oxygène complètera en 2025 le dispositif de prise en charge des intoxications aux fumées.

3.2.2.4 AMOK

Définition : un·e ou plusieurs auteurs tuent autant de personnes qu'ils le peuvent.

La Suisse-Romande n'est pas épargnée par ce risque des blessés multiples.

De ce constat, toutes les ambulances sont équipées de kits pour stopper les hémorragies massives.



AMOK active shooter © Etat de Fribourg - Staat Freiburg

3.2.2.5 Communication-Polycom

Polycom est le réseau radio national des autorités et des organisations chargées du sauvetage et de la sécurité. Vétusté et indisponibilité des pièces de rechanges, le parc des radios Polycom a été renouvelé.

3.2.2.6 Collaboration avec le Bataillon Hôpital 2

Engagés en appui des services de santé durant la pandémie de Covid-19, ces militaires-soignants ont effectué leur cours de répétition dans le canton de Fribourg. À cette occasion, des stages dans les services d'ambulances du canton et de la centrale 144 ont été organisés.

3.2.2.7 Équipement personnel

Sweat-shirts, polos et vestes d'intervention ont été renouvelés avec la nouvelle estampe Secours Sud Fribourgeois.

3.2.2.8 Quality Management

Les services d'ambulances fribourgeoises ont décidé d'uniformiser leur système de management de la qualité en mandatant « La maison Yamo » à l'Isle, dans le canton de Vaud, pour superviser ce projet.

C'est un programme ambitieux, avec la traduction de la documentation dans les deux langues officielles, mais aussi un défi culturel !

Une application web qui réunira toute la gestion documentaire verra le jour en 2026. Pour cette deuxième partie, les services fribourgeois s'associeront aux services ambulanciers vaudois pour le financement et le partage des indicateurs communs en lien avec la certification IAS.

Qu'est-ce que l'IAS ? L'IAS (InterAssociation de Sauvetage) est la faîtière du sauvetage en Suisse. Sa certification est subordonnée à l'autorisation d'exploiter le service d'ambulance par la DSAS.

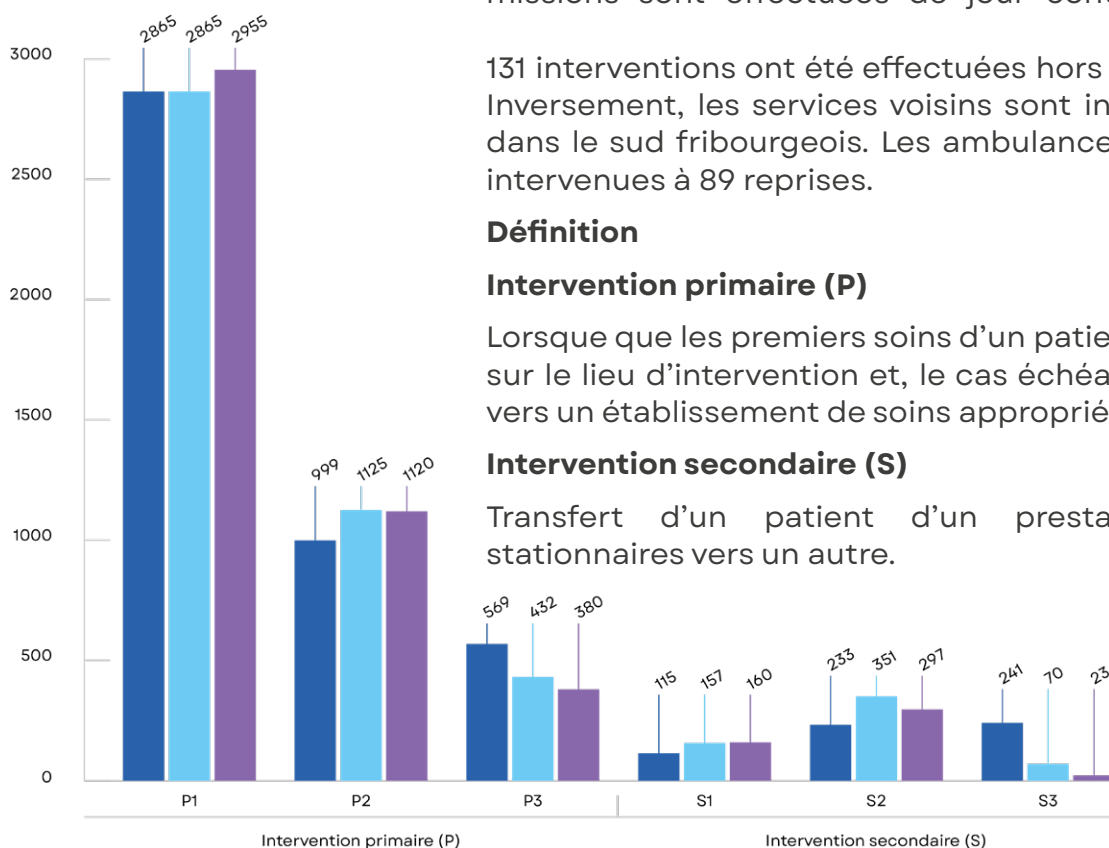
3.2.2.9 Visite du service

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le Conseil général de la ville de Bulle ainsi que le personnel de la prison de la Tuilière, à Lonay/VD. Présentations, exercices et échanges interprofessionnels ont été appréciés par tous·tes.

3.2.3 Les chiffres

3.2.3.1 Interventions

- 2022 - Total 5022 interventions
- 2023 - Total 5000 interventions
- 2024 - Total 4935 interventions



Les 4'935 missions effectuées en 2024 confirment une stabilité des interventions depuis 3 ans qui correspond à la fin de la pandémie de Covid-19. 65% des missions sont effectuées de jour contre 35% de nuit.

131 interventions ont été effectuées hors de notre secteur. Inversement, les services voisins sont intervenus 199 fois dans le sud fribourgeois. Les ambulances vaudoises sont intervenues à 89 reprises.

Définition

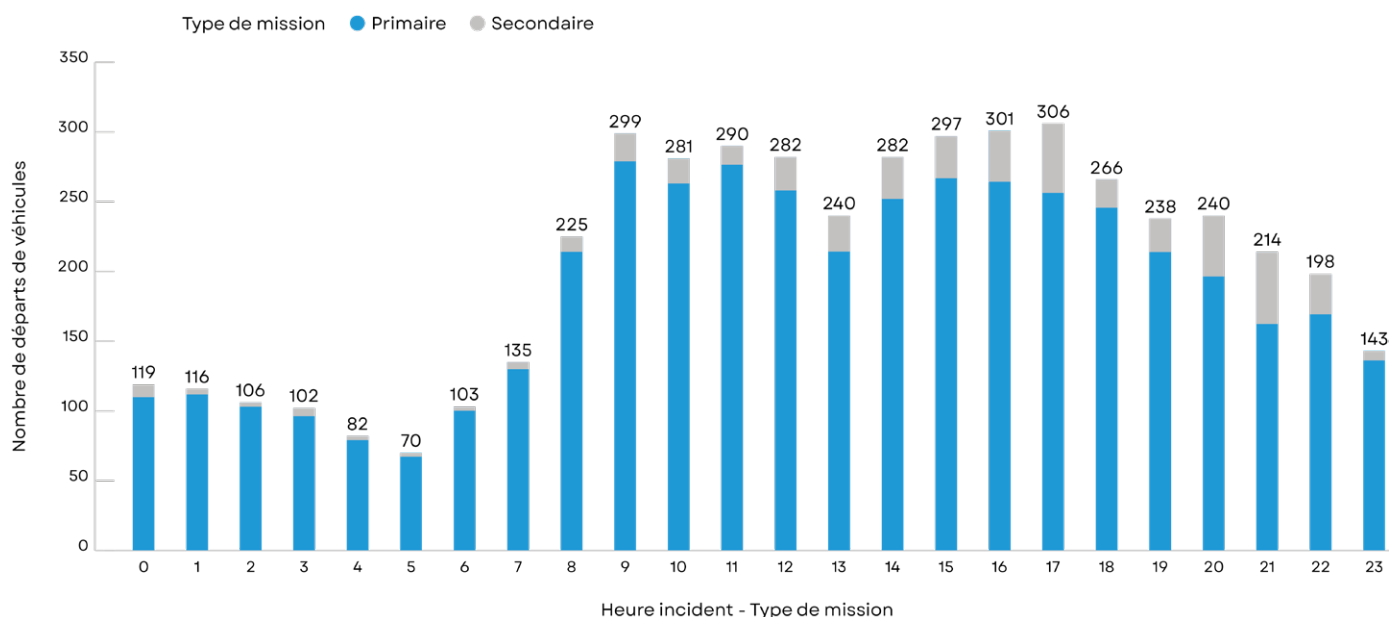
Intervention primaire (P)

Lorsque que les premiers soins d'un patient sont effectués sur le lieu d'intervention et, le cas échéant, son transport vers un établissement de soins appropriés.

Intervention secondaire (S)

Transfert d'un patient d'un prestataire de soins stationnaires vers un autre.

3.2.3.2 Courbe horaire



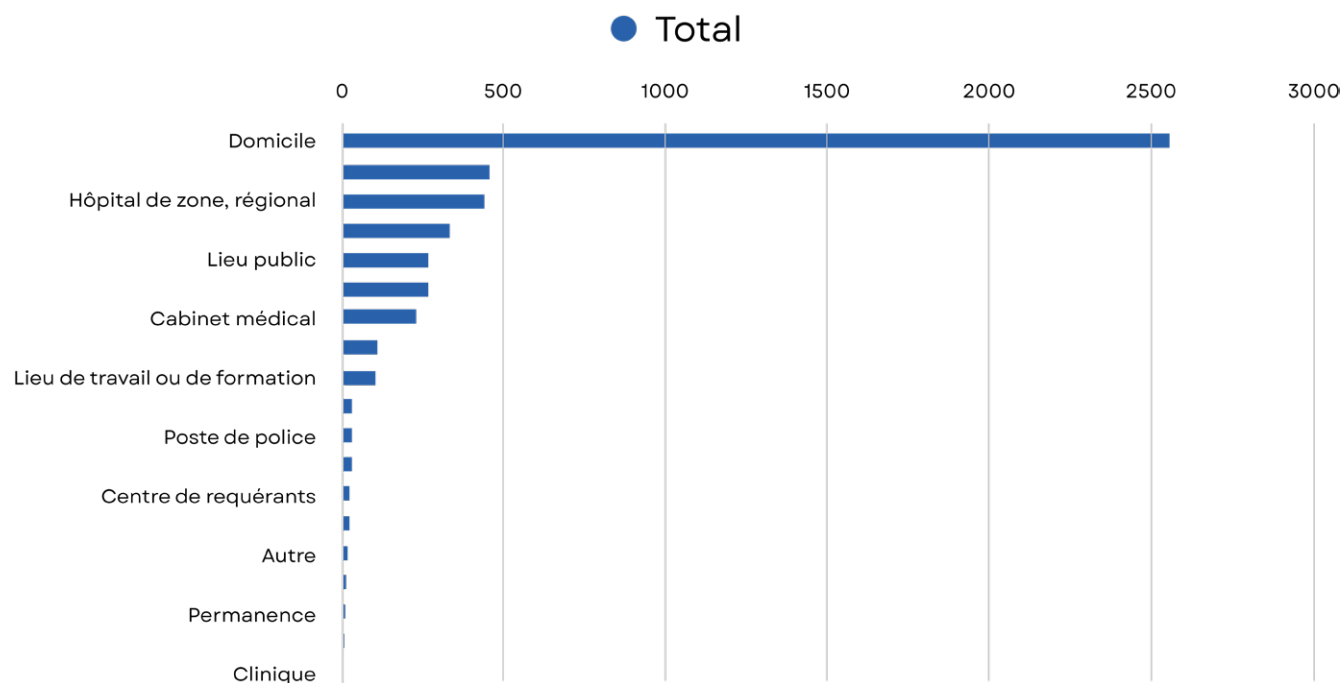
Intervention primaire (P)

Lorsque que les premiers soins d'un patient sont effectués sur le lieu d'intervention et, le cas échéant, son transport vers un établissement de soins appropriés.

Intervention secondaire (S)

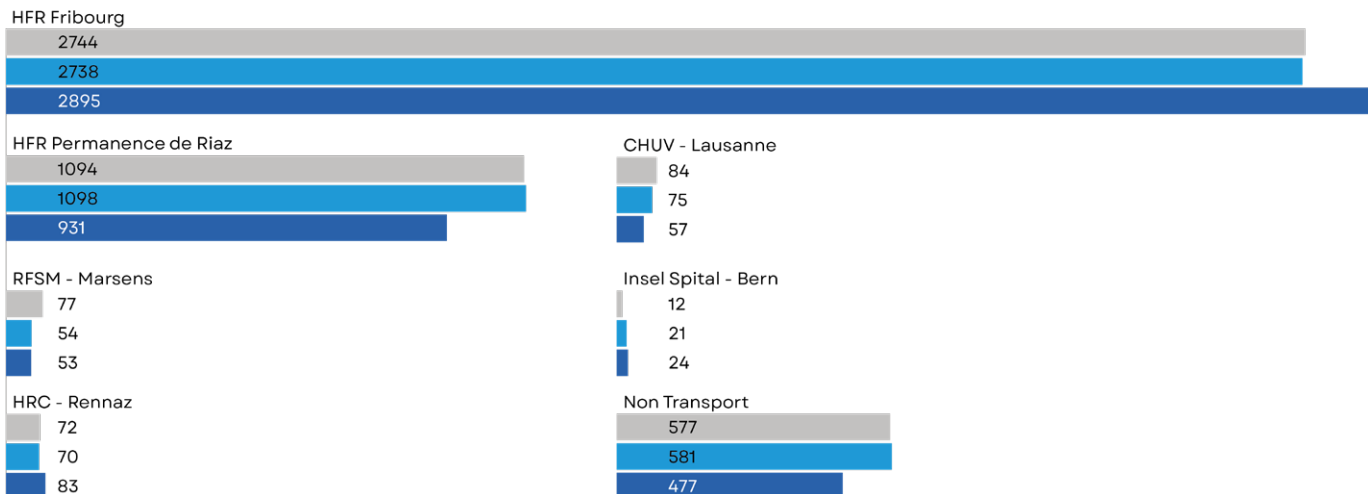
Transfert d'un patient d'un prestataire de soins stationnaires vers un autre.

3.2.3.3 Lieu de prise en charge



3.2.3.4 Lieu de destination

● 2022 ● 2023 ● 2024



De 2020 à 2022, les interventions « Non-Transport » sont en forte augmentation passant de 6,95% (2020) à 11,62% (2023).

3.2.4 Véhicules

Les véhicules ont effectué 10'000 km de plus que l'année passée.



La livraison de la commande 2022 se fait attendre pour le printemps 2025.

Bien qu'immobilisée durant plusieurs semaines pour des pannes de moteur et de transmission, la dernière ambulance livrée en 2023 affiche déjà plus de 80'000 kilomètres.

La fourrière de la police cantonale ayant déménagé, le nouveau locataire de la halle à la Grand-Rue 96b a accepté de nous louer une place de parc pour notre cinquième ambulance.

Le délai de livraison d'une nouvelle commande est (à nouveau) repoussé à 24 mois. En conséquence, les ambulances ne sont plus revendues au fournisseur. Dès les livraisons de 2025, la flotte d'ambulances passera à 6 véhicules.

Les garanties ont été prolongées jusqu'à 300 000 km pour pallier ce désagrément de livraison permanent.



3.3 Bataillon Sud

L'année 2024 marque déjà la deuxième année d'existence du Bataillon Sud, une année sereine tant sur le plan administratif qu'opérationnel. Le changement structurel amorcé a eu un impact émotionnel et opérationnel important durant ces deux années, nécessitant un accompagnement humain constant. Bien que ces étapes de transformation prennent du temps, elles sont cruciales pour façonner l'avenir du Bataillon Sud. Elles illustrent notre volonté collective de créer un service d'incendie et de secours capable de répondre aux besoins actuels et aux exigences futures, tout en respectant la proportionnalité nécessaire.

Dans cette dynamique, nous avons poursuivi nos efforts d'innovation et de progression de notre métier « passion ». Citons, par exemple, la digitalisation des outils d'aide à l'engagement, la formation des porteurs au système d'extinction « CAFS », la révision du processus de formation des chauffeurs, ainsi que l'intégration des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) âgés de 16 à 18 ans au sein du Bataillon.

Tout au long de l'année, les membres ont fourni un travail remarquable et de qualité. Nous tenons à les en remercier sincèrement. Si nous sommes fiers de notre niveau opérationnel et des résultats obtenus, nous restons pleinement conscient des défis importants qui se profilent à l'horizon, tant sur les plans opérationnel, organisationnel que financier. Ces défis exigent une grande humilité, notamment ceux en lien avec les projets de casernes.



CIMO | 14 septembre 2024 | Crédit photo Angélique Bühlmann

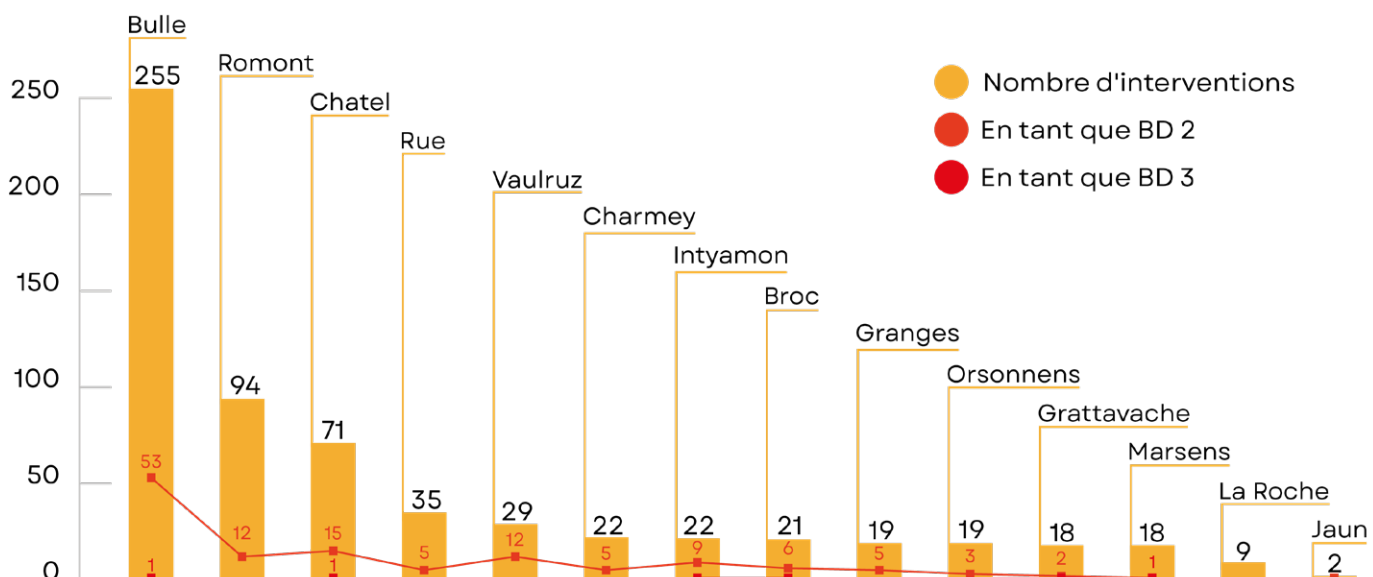
3.3.1 Interventions

Portés par une météo clémentine et par nos efforts constants pour limiter les alarmes automatiques injustifiées, nous avons enregistré une baisse de 34% du nombre d'interventions.

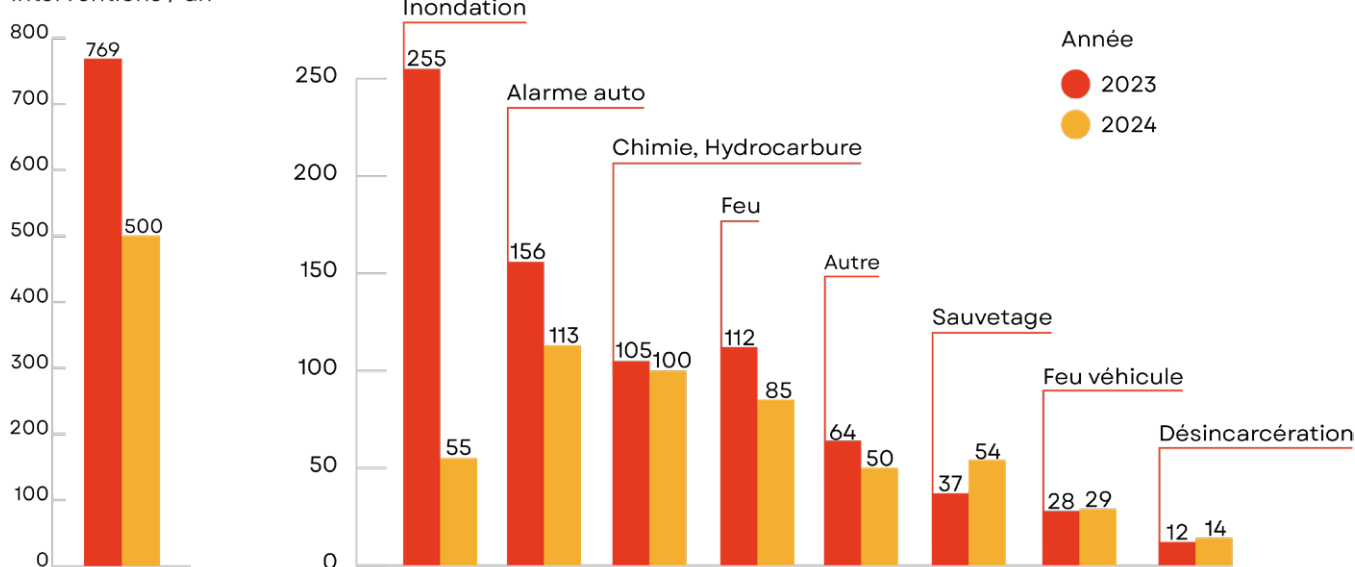
Moins d'interventions, certes, mais des missions toujours plus complexes et techniques, avec des attentes citoyennes qui ne cessent de grandir.

Sur le terrain, l'équilibre est parfois délicat : répondre à l'urgence tout en tenant compte des besoins des sinistrés, des riverains ou des passants. Un défi quotidien, accentué par la facilité avec laquelle images et vidéos peuvent être prises et diffusées, au détriment de la confidentialité de nos interventions.

Cette année encore, aucun accident grave n'est venu entacher notre engagement. C'est le fruit d'une rigueur exemplaire, d'une vigilance de tous les instants et d'un engagement collectif tourné vers un objectif unique : la sécurité de tous, à tout instant.



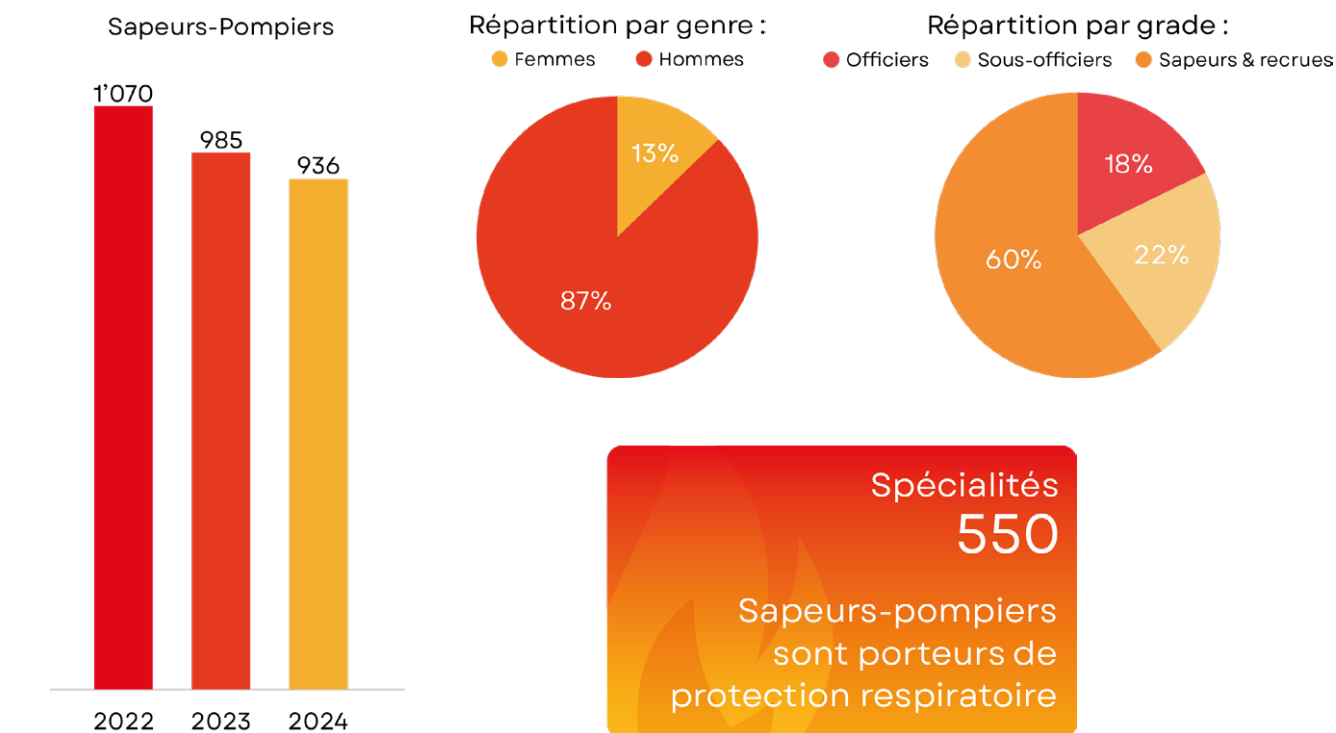
Nbr total interventions / an



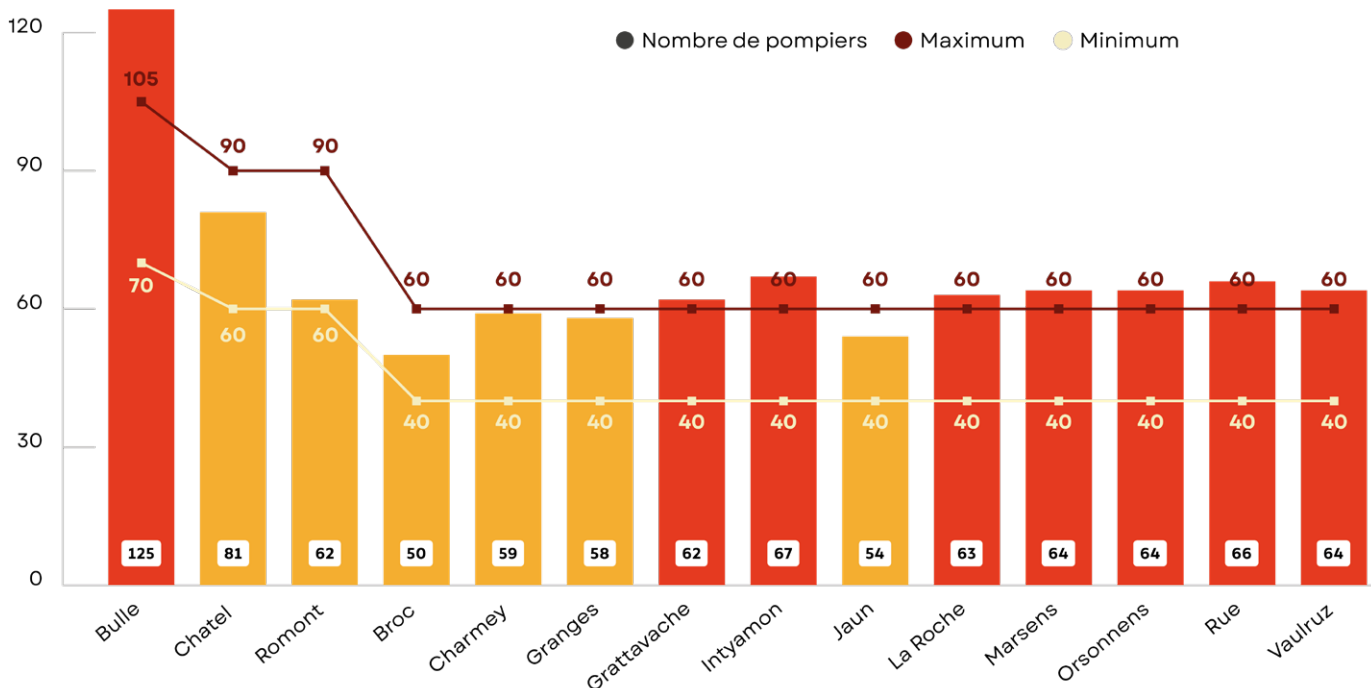
3.3.2 Effectifs

La diminution générale des effectifs chez les sapeurs-pompiers en Suisse se poursuit et le Bataillon Sud n'y fait pas exception.

Fin 2024, notre effectif atteignait 936 membres, passant ainsi sous le seuil maximal fixé à 945 sapeurs-pompiers. Cette situation nous rappelle l'importance de poursuivre notre transition vers un recrutement plus ciblé, stratégique et efficace.



Effectifs par compagnie :



Passation de commandement au sein des Compagnies :

Durant l'année, deux Commandants de Compagnie ont demandé leur « retraite de fonction » mais restent néanmoins incorporés :

CP Grattavache
Cap Morgan Grandjean
remplacé par Plt Ludovic Jaquier

CP Romont
Maj Philippe Mauron
remplacé par Plt Michel Kolly

Passation chez les Commandants Remplaçants :

CP Châtel
Plt Julien Rey
remplacé par Lt Fabien Tinguely

CP Grattavache
Cap Frédéric Braillard
remplacé par Lt Maxime Braillard

CP Charmey
Plt Stéphane Ruffieux
remplacé par Lt Sébastien Mooser

CP Marsens
Cap Christophe Braillard
remplacé par Plt Jérôme Monney

CP Vaulruz
Cap Christophe Schornoz
remplacé par Lt Loïc Bovet

Le Bataillon Sud adresse à chacun d'entre eux ses plus vives remerciements et sincères félicitations.

En fin d'année, M. **Riadh Hadj-Azzame** a quitté ses fonctions pour rejoindre l'Établissement Cantonal d'Assurance des Bâtiments (ECAB). Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour son engagement exemplaire dans ses rôles de responsable Formation et de membre de l'État-Major de Conduite.

Pour clore cette deuxième année objectivement, un sondage a été envoyé à tous les membres du Bataillon Sud afin d'évaluer les deux années passées et de recueillir leurs attentes pour l'avenir.

Les résultats sont prometteurs, en voici quelques extraits :

Question posée : « Au sein de ma compagnie : »

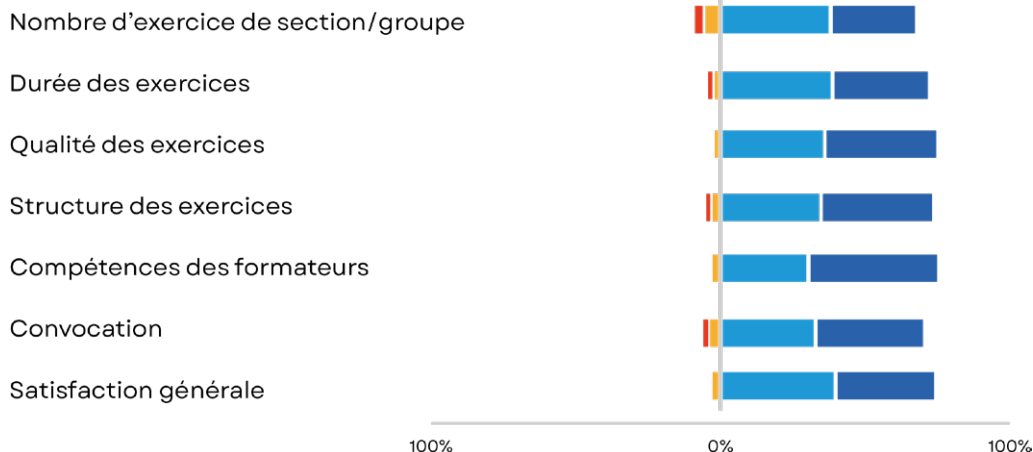
● Jamais ● Parfois ● Souvent ● Toujours



Les exercices de section sont jugés bons :

Question posée : « Exercices de section/groupe : »

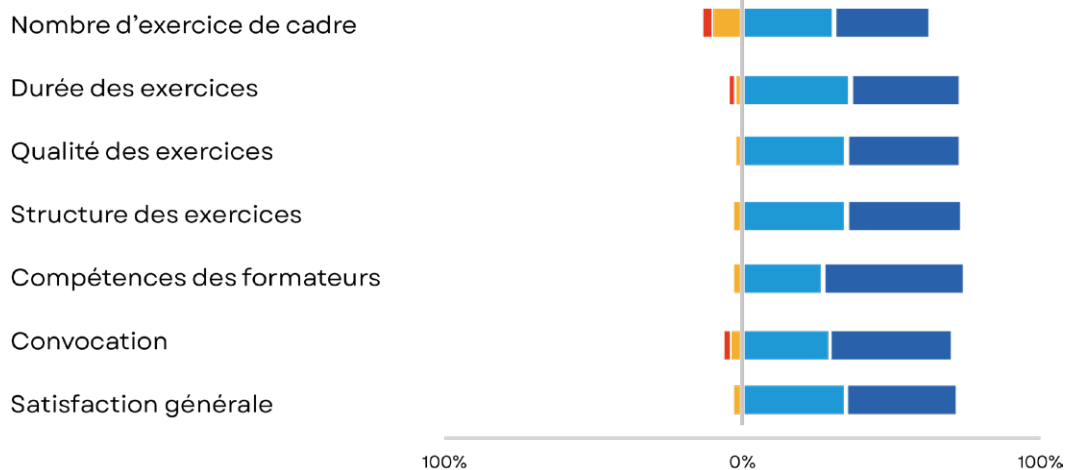
● Insuffisant ● Suffisant ● Bien ● Très bien



La satisfaction générale pour les exercices des cadres est bonne, mais des améliorations restent possibles :

Question posée : « Exercices pour les cadres : »

● Insuffisant ● Suffisant ● Bien ● Très bien



45% des personnes interrogées pensent continuer les pompiers plus de 10 ans et 12% imaginent arrêter dans les une à deux années à venir.

Mon degré de satisfaction général :



Évaluation moyenne

3.3.3 État-Major de Bataillon

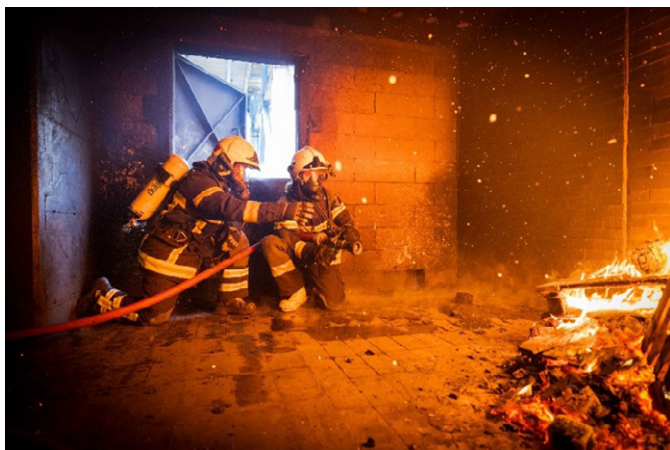
L'État-Major de Bataillon s'est réuni à neuf reprises en 2024, pour des échanges fructueux, des débats constructifs et des décisions stratégiques. L'esprit de cohésion entre les 14 Commandants de Compagnie et l'État-Major de Conduite est exemplaire.

Cinq projets spécifiques ont été confiés aux mains des miliciens : renforts en protection respiratoire, rétablissement et décontamination post-intervention, dispositifs antichute et renforcement de la cohésion au sein du Bataillon. Les premiers résultats sont attendus pour avril 2025.

3.3.4 Formation

En matière de formation, voici plusieurs indicateurs :

- 1'415 exercices ont été organisés, ce qui représente 35'600 heures de travail.
- 62 cours régionaux ou cantonaux ont été suivis, allant d'une ½ journée à 4 jours en fonction des thématiques.
- Le taux de participation se monte à **86%** sur l'ensemble des exercices et cours dispensés au sein du Bataillon Sud.
- **310 porteurs de protection respiratoire** ont suivi des exercices pratiques sur feux réels et dans des conditions réelles à la CIMO (Monthey/VS), rendus possibles grâce à l'engagement des formateurs et de l'équipe logistique.
- 130 officiers ont participé aux soirées de perfectionnement annuelles travaillant sur la sécurité liée aux ascenseurs, la gestion des feux de parkings souterrains et le travail de l'État-major lors d'interventions. À ce jour, le Bataillon Sud compte **166 chefs d'intervention (officiers)**.



CIMO | 13 et 14 septembre 2024 | Crédit photos Angélique Bühlmann

3.3.5 Recrutement

Grâce à la campagne de recrutement 2024, **65 nouveaux membres** ont rejoint notre service de secours au 1^{er} janvier 2025, confirmant l'attrait que suscite notre organisation ainsi que notre engagement citoyen.

Chiffres clés :

143 Personnes présentes aux séances d'informations

78 Inscriptions

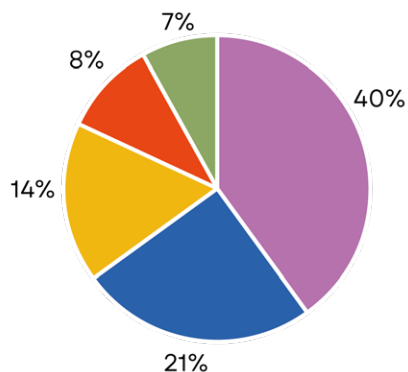
65 incorporations finales

À noter que 40% des nouveaux incorporés se sont présentés aux séances d'informations grâce à la lettre d'invitation communale. Nous remercions les Communes pour leur implication et les encourageons à continuer de porter une attention particulière à cette démarche.

Les séances d'information pour le recrutement 2026 est déjà fixé au **4 septembre 2025 à 19h00** dans l'ensemble de nos casernes. Plus d'informations sous 118.info.ch

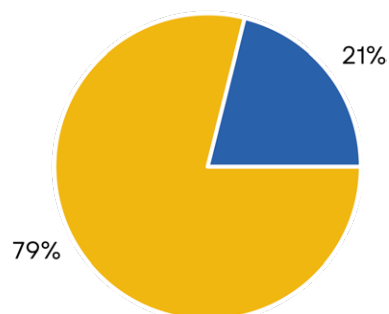
Comment avez-vous eu connaissance de cette soirée ?

● Lettre d'invitation communale	33
● Réseaux sociaux	14
● Affiches ou flyers	8
● Bouche à oreille	21
● Autre	7



Quel est votre genre ?

● Féminin	15
● Masculin	57
● Autre	0



3.3.6 Cérémonie de promotion

La nouvelle directive du Bataillon Sud relative aux grades et fonctions, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, a permis d'harmoniser l'ensemble des grades et fonctions, en particulier pour les cadres. Cette harmonisation a généré un plus grand nombre de promotion que d'ordinaire.



Espace Gruyère à Bulle | 23 février 2024 | © Photo Angélique Bühlmann

Promu au grade de Lieutenant

Sgt	Sébastien	Mooser	Charmey
Sgt	Cyril	Antonazzo	Intyamon
Sgt	Fabien	Dey	Intyamon
Cpl	Vincent	Dévaud	Orsonnens
Sgt	Kewin	Pasquier	Romont
Sgt	Arnaud	Moser	Vaulruz
Sgt	Olivier	Dougoud	Vaulruz



Promu au grade de Premier-Lieutenant

Lt	Patrick	Gouveia	Bulle
Lt	Silvain	Andreae	Châtel
Lt	Patrice	Duding	Châtel
Lt	Henri	Maillard	Châtel
Lt	Julien	Tinguely	Châtel
Lt	Alexandre	Gobet	Grattavache
Lt	Tobias	Karlen	Jaun
Lt	Lénaïc	Bochud	Intyamon
Lt	Damien	Schafer	Intyamon



Lt	Jean	Levasseur	Marsens
Lt	Alexandre	Savoy	Marsens
Lt	Jérôme	Felden	Marsens
Lt	Olivier	Christan	Rue
Lt	Pierre-Alain	Zbinden	Rue

Promu au grade de Capitaine

Plt	Philippe	Rayroud	Commandant CP Châtel
Plt	Michel	Crausaz	Commandant CP Vulruz
Plt	Sébastien	Rumo	Commandant CP Charmey
Plt	Simon	Buchs	Commandant CP Jaun
Plt	Baptiste	Beaud	Commandant CP Intyamon
Plt	Riadh	Hadj-Azzame	Membre EMC



Félicitations pour votre promotion, fruit de votre engagement, de votre sérieux et de votre passion. Merci pour votre dévouement au service de notre communauté.

Continuez à porter haut les valeurs de notre Bataillon.

3.3.7 Médaille d'honneur

La médaille d'honneur du Bataillon Sud Fribourgeois est destinée à reconnaître et récompenser l'engagement, la fidélité et l'acte de bravoure au service de la sécurité de la population.

Elle symbolise la reconnaissance de toute une communauté envers celles et ceux qui, par leur constance, leur fonction ou leur courage incarnent les plus hautes valeurs de notre engagement.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la médaille d'honneur sera décernée nominativement aux sapeurs-pompiers ou personnes civiles selon les conditions suivantes :

- 10 années de Commandement Sapeur-Pompier
- 30 années d'incorporation
- Blessure grave en service
- Acte de bravoure



En 2023, décernées aux commandants

Cap	Stéphane Ruffieux	CP Charmey
Cap	Marc Baud	CP Intyamon
Hpt	Théo Pugin	CP Jaun

En 2024, décernées aux commandants

Cap	Morgan Grandjean	CP Grattavache
Cap	Philippe Mauron	CP Romont

3.3.8 Jeunes sapeurs-pompiers

Les cinq commandants de Bataillon Fribourgeois ont réalisé une directive visant à faciliter l'intégration des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ayant obtenu leur Flamme 3, en leur permettant de participer aux exercices des compagnies.

Ce changement favorisera leur progression entre 16 et 18 ans et leur intégration progressive au sein de leur compagnie.

Par ailleurs, une nouvelle convention a été mise en place entre l'ECAB et le Groupement Fribourgeois des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

3.3.9 Entreprises partenaires

Le 11 octobre 2024, treize employeurs du Sud fribourgeois ont reçu le **Label « Employeur Partenaire »** lors d'une cérémonie officielle à Châtel-St-Denis. Ce label valorise les entreprises et institutions qui permettent à leurs collaborateurs de concilier vie professionnelle et engagement comme sapeur-pompier volontaire.

Certains employeurs sont actifs dans plusieurs régions. Ils ont ainsi pu être labellisés dans une autre région ou un autre canton et n'apparaissent pas dans notre liste.



Attribué sur la base d'une **charte signée** entre employeur et employé, le label engage notamment l'entreprise à libérer ses employés pour des interventions ou des exercices, et l'employé à organiser ses engagements en tenant compte de son activité professionnelle.

Au-delà du soutien aux pompiers, le label offre une **plus-value** : il valorise la responsabilité sociale des entreprises et institutions, renforce leur attractivité, et reconnaît les compétences spécifiques des sapeurs-pompiers, comme la gestion du stress et le travail en équipe.

List des 15 entreprises signataires :

Axalta Polymer Powder Sàrl, Bulle	1 sapeur-pompier
Centre Logistique de l'Armée, Grolley	4 sapeurs-pompiers
Commune de la Ville de Romont	3 sapeurs-pompiers
Commune de Rue	1 sapeur-pompier
Commune d'Ursy	4 sapeurs-pompiers
CWS boco Suisse SA Châtel-St-Denis	1 sapeur-pompier
Energie Concept SA, Bulle	4 sapeurs-pompiers
Garage Mooser, Charmey	1 sapeur-pompier
Genoud Frères Sàrl, Charmey	1 sapeur-pompier
Groupe L'Oiseau du Paradis, Châtel-St-Denis	1 sapeur-pompier
Gruyère Energie SA, Bulle	14 sapeurs-pompiers
Lagger SA, Romont	1 sapeur-pompier
Messerli Groupe Solutions Sàrl, Bulle	1 sapeur-pompier
Moulin de Romont	1 sapeur-pompier
O Sellier Savary Sàrl, Bulle	1 sapeur-pompier

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des employeurs aussi engagés, exemplaires et nous vous remercions chaleureusement pour votre précieuse collaboration.

Les membres de l'État-major du Bataillon tiennent à remercier du fond du cœur l'ensemble des cadres et des sapeurs-pompiers qui œuvrent quotidiennement afin de garantir les nombreuses missions au profit de notre population, sans oublier l'ensemble de nos partenaires.



4. COMMUNICATION

4.1 Identité institutionnelle

L'identité de l'Association représente picturalement les deux entités qui la constituent, sans pour autant tomber dans le cliché, et permet une identification rapide par tout un chacun. L'identité est composée de deux logos principaux qui ont été déclinés pour s'adapter et mettre en valeurs toutes les parties : les compagnies, les ambulances et l'Association. La forme des logos, ronde et rectangulaire, permet de présenter ou de produire l'identité sur divers formats de communication visuelle : enseignes, grades, signalétique, papeterie, etc.

Elle se veut intemporelle pour accompagner ses précieux membres durant les années à venir.

4.2 Bulletin d'informations

L'Association a publié un bulletin d'informations durant l'année 2024. Ce support était un bon moyen de communication et était envoyé à plus de 1'500 personnes. Au cours de l'année 2024, nous avons constaté qu'il serait plus utile et actuel de rédiger des articles à la suite des événements ou pour communiquer des informations importantes relatives à l'Association. Ces articles seront disponible sur la page « [Communications](#) ». Les bulletins précédents peuvent toujours être consultés sur notre site internet.

4.3 Réseaux sociaux

L'Association est présente sur les réseaux sociaux suivants : Facebook, Instagram et LinkedIn. Au travers de ces plateformes, nous publions de nouvelles informations : interventions ou recrutements par exemple. Les compagnies gèrent également leurs propres réseaux sociaux. Par esprit de corps, il arrive que l'Associaiton en relaie certaines.

4.4 Site internet

Mis en ligne depuis juin 2024, le nouveau site des Secours Sud Fribourgeois présente les trois axes qui le constituent : l'Association, le Bataillon Sud et le service des Ambulances. Chaque section développe ses missions, ses formations, ses communications, etc.

Les informations et les documents sont régulièrement mis à jour. Nous vous invitons à [consulter notre nouveau site](#).

5. FINANCES

5.1 Comptes

5.1.1 Comptes de résultats 2024

4220 AMBULANCES						
No	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2023
3	TOTAL DES CHARGES	5 800 530;15	6 094 200;00	-293 669;85	-4;82%	5 659 257;79
30	Charges de personnel	4 536 836;42	4 752 000;00	-215 163;58	-4;53%	4 496 244;05
300	Autorités et commissions	7 763;25	6 000;00	1 763;25	29;39%	5 710;00
3000.00	Traitements et jetons Comité de direction	7 763;25	6 000;00	1 763;25	29;39%	5 710;00
301	Salaires personnel administration et d'exploitation	3 521 817;25	3 650 000;00	-128 182;75	-3;51%	3 570 681;27
3010.01	Salaires	3 523 244;72	3 650 000;00	-126 755;28	-3;47%	3 594 759;87
3010.09	Indemnités sociales maladie/accident	-1 427;47	0;00	-1 427;47		-24 078;60
304	Allocations	67 081;50	82 000;00	-14 918;50	-18;19%	68 611;50
3040.00	Allocations employeur pour enfants	50 280;00	65 000;00	-14 720;00	-22;65%	51 810;00
3010.09	Indemnités de repas	16 801;50	17 000;00	-198;50	-1;17%	16 801;50
305	Cotisations patronales	894 247;19	951 000;00	-56 752;81	-5;97%	816 709;93
3050.00	Cotisations AVS/AI/APG/AC	227 631;55	266 000;00	-38 368;45	-14;42%	228 953;44
3052.00	Cotisations Caisse pension	417 520;50	415 000;00	2 520;50	0;61%	414 390;74
3053.00	Cotisations Assurance-accident	68 952;75	60 000;00	8 952;75	14;92%	21 912;15
3054.00	Cotisations Caisse Allocations familiales	91 114;03	100 000;00	-8 885;97	-8;89%	95 621;30
3055.00	Cotisations Assurance ind. journalière maladie	89 028;36	110 000;00	-20 971;64	-19;07%	55 832;30
309	Autres charges de personnel	45 927;23	63 000;00	-17 072;77	-27;10%	34 531;35
3090.00	Formation du personnel	31 938;20	50 000;00	-18 061;80	-36;12%	28 037;40
3091.00	Recrutement du personnel	5 837;40	0;00	5 837;40		0;00
3099.01	Culture, loisirs, sport	3 158;56	4 000;00	-841;44	-21;04%	2 854;15
3099.02	Repas fin d'année, cadeaux, Comité direction	432;30	2 000;00	-1 567;70	-78;39%	1 238;45
3099.03	Médecine du personnel	2 623;32	6 000;00	-3 376;68	-56;28%	770;00
3099.04	Autres charges du personnel	1 937;45	937;45	0;00	0;00%	1 631;35
31	Ch. biens et services et autres ch. exploitation	970 636;27	947 500;00	23 136;27	2;44%	812 488;47
310	Charges de matériel et de marchandises	195 832;20	216 000;00	-20 167;80	-9;34%	190 332;98
3100.00	Matériel de bureau	8 593;89	6 000;00	1 593;89	26;56%	5 030;33
3101.00	Achat de carburant	86 619;09	120 000;00	-31 380;91	-26;15%	97 196;81
3106.01	Médicaments	17 705;00	20 000;00	-2 295;00	-11;48%	16 787;90
3106.02	Matériel et instruments médicaux	81 914;22	70 000;00	11 914;22	17;02%	71 317;94
311	Immob. ne pouvant être portées à l'actif	138 649;79	163 500;00	-24 850;21	-15;20%	152 004;64
3110.01	Achat appareils, machines et install. médicaux	32 619;04	31 000;00	1 619;04	5;22%	51 385;95
3110.02	Achat mobilier et installations	2 025;01	4 000;00	-1 974;99	-49;37%	2 879;80
3110.03	Achat machines bureau et communication	2 827;90	6 000;00	-3 172;10	-52;87%	6 227;44
3110.04	Achat outils, appareils et matériel exploitation	6 272;45	6 000;00	272;45	4;54%	5 811;89
3112.01	Vêtements professionnels	28 203;57	30 000;00	-1 796;43	-5;99%	25 470;36
3112.02	Blanchissage	33 844;75	45 000;00	-11 155;25	-24;79%	33 565;85
3113.00	Achat matériel informatique	5 263;65	15 000;00	-9 736;35	-64;91%	10 913;38
3118.00	Achat logiciels informatiques	27 593;42	26 500;00	1 093;42	4;13%	15 700;97
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	9 002;15	10 000;00	-997;85	-9;98%	6 436;60
3120.01	Electricité	8 396;85	9 000;00	-603;15	-6;59%	5 782;85
3120.02	Taxes et élimination ordures	605;30	0;00	605;30		653;75
313	Prestations de services et honoraires	87 260;25	106 500;00	-19 239;75	-18;07%	83 182;36
3130.01	Frais de contentieux	21 654;41	30 000;00	-8 345;59	-27;82%	21 591;83
3130.02	Frais bancaires et postaux	3 408;64	4 000;00	-591;36	-14;78%	3 118;38
3130.03	Taxes téléphoniques	10 262;05	14 000;00	-3 737;95	-26;70%	12 280;40
3130.04	Ports, taxes et frais postaux	7 776;00	8 000;00	-224;00	-2;80%	7 225;95
3130.05	Cotisations/abonnements	3 344;55	3 500;00	-155;45	-4;44%	2 720;30
3132.01	Organe de révision	2 357;60	5 000;00	-2 642;40	-52;85%	7 205;60
3132.02	Prestations de tiers (mandats, expertises)	7 780;85	8 000;00	-219;15	-2;99%	0;00
3134.01	Primes d'assurances choses	10 598;85	12 000;00	-1 401;15	-11;68%	10 391;40
3134.02	Assurances des véhicules	16 862;35	18 000;00	-1 137;65	-6;32%	15 373;30
3137.00	Impôts véhicules	3 234;95	4 000;00	-765;05	-19;13%	3 274;90
315	Entretien des biens meubles et immobilisations	255 556;38	182 500;00	73 056;38	40;03%	167 563;13
3150.00	Entretien mobilier et installations	7 555;60	13 000;00	-5 444;40	-41;88%	23 608;70
3151.01	Entretien des véhicules	164 310;40	85 000;00	79 310;40	93;31%	66 097;83
3151.02	Entretien machines bureau et de communication	2 727;25	8 000;00	-5 272;75	-65;91%	7 931;60
3151.03	Entretien outils et appareils d'exploitation	2 411;65	6 000;00	-3 588;35	-59;81%	3 494;52
3153.00	Entretien matériel informatique	0;00	1 000;00	-1 000;00	-100;00%	0;00
3156.00	Entretien appareils, machines et inst. médicaux	29 277;95	25 000;00	4 277;95	17;11%	24 525;68
3158.00	Maintenance logiciels informatiques	48 623;53	44 500;00	4 123;53	9;27%	41 904;80
316	Loyers, leasings	83 502;40	85 000;00	-1 497;60	-1;76%	80 225;95
3160.00	Loyers bâtiments	79 280;55	85 000;00	-5 719;45	-6;73%	79 280;90
3161.00	Location ambulances	4 221;85	0;00	4 221;85		945;05
317	Dédommagements	7 171;24	7 000;00	171;24	2;45%	4 719;21
3170.00	Frais de déguisement et autres frais	7 171;24	7 000;00	171;24	2;45%	4 719;21
318	Réévaluation sur créances	145 758;38	120 000;00	25 758;38	21;47%	119 731;94
3181.00	Perles sur débiteurs	145 758;38	120 000;00	25 758;38	21;47%	119 731;94
319	Diverses charges d'exploitation	47 903;48	57 000;00	-9 096;52	-15;96%	8 292;00
3199.01	Certification, Qualité, Careteam, Sécurité au travail	4 324;00	7 000;00	-2 676;00	-38;23%	4 353;85
3199.02	Autres charges d'exploitation	43 579;48	50 000;00	-6 420;52	-12;84%	3 938;15
33	Amortissements du patrimoine administratif	283 565;81	394 700;00	-111 134;19	-28;16%	350 020;30
330	Amortissements du PA	283 565;81	394 700;00	-111 134;19	-28;16%	350 020;30
3300.61	Amort. véhicules	254 371;58	365 000;00	-110 628;42	-30;31%	329 364;55
3300.62	Amort. mobilier et installations d'exploitation	2 636;50	2 700;00	-63;50	-2;35%	2 636;50
3300.63	Amort. appareils médicaux	13 293;13	14 000;00	-706;87	-5;05%	13 293;15
3300.64	Amort. équipement informatique (hardware)	0;00	0;00	0;00	0;00%	1 828;40
3300.65	Amort. machines bureau et communication	10 366;90	10 000;00	366;90	3;67%	0;00
3320.00	Amort. logiciels informatiques (software)	2 897;70	3 000;00	-102;30	-3;41%	2 897;70
34	Charges financières	9 491;65	0;00	9 491;65	0;00%	504;63
340	Charges d'intérêts	9 150;00	0;00	9 150;00	0;00%	0;00
3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers à court terme	9 150;00	0;00	9 150;00	0;00%	0;00
349	Autres charges d'exploitation	341;65	0;00	341;65	0;00%	504;63
3499.00	Excomptes accordés	341;65	0;00	341;65	0;00%	504;63
38	Charges extraordinaires	0;00	0;00	0;00	0;00%	0;00
381	Charges extraordinaires de biens et services d'exploit.	0;00	0;00	0;00	0;00%	0;00
3810.00	Charges extraordinaires	0;00	0;00	0;00	0;00%	0;00
4	TOTAL DES REVENUS	-6 396 162;84	-6 094 200;00	-301 962;84	4;95%	-6 233 137;23
42	Taxes et redevances	-4 812 998;22	-4 560 000;00	-252 998;22	5;55%	-4 715 278;73
422	Taxes pour hôpitaux et établ.médo-sociaux	-4 812 998;22	-4 560 000;00	-252 998;22	5;55%	-4 715 278;73
4220.01	Interventions primaires	-4 537 272;67	-4 250 000;00	-287 272;67	6;76%	-4 400 130;73
4220.02	Interventions secondaires	-270 665;50	-310 000;00	39 334;50	-12;69%	-311 771;50
4220.03	Autres recettes ambulances	-5 060;05	0;00	-5 060;05		-3 376;50
44	Revenus financiers	-6 148;93	0;00	-6 148;93	0;00%	-5 243;66
440	Revenus des intérêts	-6 148;93	0;00	-6 148;93	0;00%	-5 243;66
4401.00	Intérêts des créances et comptes courants	-6 148;93	0;00	-6 148;93	0;00%	-5 243;66
46	Revenus de transferts	-1 534 195;04	-1 534 200;00	4;96	0;00%	-1 510 769;29
461	Dédommagements de collectivités publiques	-1 534 195;04	-1 534 200;00	4;96	0;00%	-1 510 769;29
4612.00	Subventions des communes	-1 534 195;04	-1 534 200;00	4;96	0;00%	-1 510 769;29
48	Revenus extraordinaires	-42 820;65	0;00	-42 820;65	0;00%	-1 845;55
483	Revenus divers extraordinaires	-40 975;10	0;00	-40 975;10	0;00%	0;00
4830.00	Revenus extraordinaires	-40 975;10	0;00	-40 975;10	0;00%	0;00
489	Prélèvements sur capital propre	-1 845;55	0;00	-1 845;55	0;00%	-1 845;55
4895.00	Prélèvement sur réserve liée au retraitement du PA	-1 845;55	0;00	-1 845;55	0;00%	-1 845;55
RESULTAT AMBULANCES		-595 632;69	0;00	-595 632;69		-573 879;44
Coûts par habitant		8;82	14;41			8;97

1500 DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

No	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2023
3	TOTAL DES CHARGES	2 048 119;18	2 055 693;00	-7 573;82	-0;37%	1 913 957;04
30	Charges de personnel	1 819 661;66	1 874 693;00	-55 031;34	-2;94%	1 713 434;76
300	Autorités et commissions	169 743;30	182 300;00	-12 556;70	-6;89%	165 110;00
3000;01	Traitements et jetons Comité de direction	7 926;65	10 000;00	-2 073;35	-20;73%	5 710;00
3000;02	Indemnités de fonction	161 816;65	172 300;00	-10 483;35	-6;08%	159 400;00
301	Salaires personnel administration et d'exploitation	1 152 218;90	1 200 000;00	-47 781;10	-3;98%	1 121 591;55
3010;01	Salaires	1 152 218;90	1 200 000;00	-47 781;10	-3;98%	1 121 591;55
3010;02	Imputation salaires du personnel administratif	0;00	0;00	0;00		0;00
304	Allocations	29 793;20	26 000;00	3 793;20	14;59%	26 267;11
3040;00	Allocations employeur pour enfants	28 485;00	24 000;00	4 485;00	18;69%	25 255;50
3042;00	Indemnités de repas	1 308;20	2 000;00	-691;80	-34;59%	1 011;61
3043	Indemnités de logement	0;00	0;00	0;00		0;00
305	Cotisations patronales	360 981;56	340 393;00	20 588;56	6;05%	297 409;30
3050;00	Cotisations AVS/AI/APG/AC	103 487;00	87 000;00	16 487;00	18;95%	89 036;50
3052;00	Cotisations Caisse pension	159 082;30	159 000;00	82;30	0;05%	139 254;15
3053;00	Cotisations Assurance-accident	23 911;70	19 093;00	4 818;70	25;24%	7 119;90
3054;00	Cotisations Caisse Allocations familiales	35 785;77	31 300;00	4 485;77	14;33%	35 466;35
3055;00	Cotisations Assurance ind.journalière maladie	29 512;34	37 000;00	-7 487;66	-20;24%	17 735;05
3059;00	Cotisations Assurance SP	9 202;45	7 000;00	2 202;45	31;46%	8 797;35
309	Autres charges de personnel	106 924;70	126 000;00	-19 075;30	-15;14%	103 056;80
3090;00	Formation du personnel	498;10	5 000;00	-4 501;90	-90;04%	1 810;85
3099;00	Autres charges du personnel	106 426;60	121 000;00	-14 573;40	-12;04%	101 245;95
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	204 911;82	181 000;00	23 911;82	13;21%	200 522;28
310	Charges de matériel et de marchandises	7 964;70	20 000;00	-12 035;30	-60;18%	19 232;40
3100;00	Matériel de bureau	6 520;99	3 000;00	3 520;99	117;37%	3 204;00
3101;00	Matériel d'exploitation, fournitures	881;26	15 000;00	-14 118;74	-94;12%	15 052;35
3105;00	Dénrées alimentaires	562;45	2 000;00	-1 437;55	-71;88%	976;05
311	Immob. ne pouvant être portées à l'actif	28 633;27	45 000;00	-16 366;73	-36;37%	87 157;04
3110;00	Meubles et appareils de bureau	1 013;00	10 000;00	-8 987;00	-89;87%	8 525;05
3112;00	Vêtements, linge, rideaux	5 431;03	20 000;00	-14 568;97	-72;84%	20 610;82
3113;00	Matériel informatique	22 174;68	15 000;00	7 174;68	47;83%	58 021;17
3118;00	Support, achat et location licences informatiques	14;56	0;00	14;56		0;00
313	Prestations de services et honoraires	82 065;63	84 000;00	-1 934;37	-2;30%	86 726;70
3130;00	Prestations de services de tiers	51;39	5 000;00	-4 948;61	-98;97%	14 939;08
3130;01	Frais de contentieux	409;45	0;00	409;45		0;00
3130;02	Frais bancaires et postaux	6 205;38	0;00	6 205;38		0;00
3130;03	Taxes téléphoniques	22 785;54	16 000;00	6 785;54	42;41%	20 240;75
3132;00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc	4 943;40	10 000;00	-5 056;60	-50;57%	599;25
3133;00	Charges d'acquisition et d'utilisation pour l'informatique	23 946;37	30 000;00	-6 053;63	-20;18%	29 060;52
3134;00	Primes d'assurances	23 724;10	23 000;00	724;10	3;15%	21 887;10
315	Entretien des biens meubles et immobilisations	724;25	20 000;00	-19 275;75	-96;38%	845;45
3151;00	Entretien des machines et du matériel	724;25	20 000;00	-19 275;75	-96;38%	845;45
317	Dédommagements	3 771;54	12 000;00	-8 228;46	-68;57%	5 247;14
3170;00	Frais de déplacement et autres frais	3 771;54	12 000;00	-8 228;46	-68;57%	5 247;14
318	Réévaluation sur créances	3 294;65	0;00	3 294;65		0;00
3181	Pertes sur débiteurs	3 294;65	0;00	3 294;65		0;00
319	Diverses charges d'exploitation	78 457;78	0;00	78 457;78		1 313;55
3199;01	Frais nouvelle association	77 394;88	0;00	77 394;88		0;00
3199;02	Autres charges d'exploitation	1 062;90	0;00	1 062;90		1 313;55
34	Charges financières	23 545;70	0;00	23 545;70		0;00
340	Charges d'intérêts	23 545;70	0;00	23 545;70		0;00
3400;00	Charges d'intérêts	23 545;70	0;00	23 545;70		0;00
38	Charges extraordinaires	0;00	0;00	0;00		0;00
381	Charges extraordinaires de biens et services d'exploit.	0;00	0;00	0;00		0;00
3810;00	Charges extraordinaires	0;00	0;00	0;00		0;00
4	TOTAL DES REVENUS	-77 517;48	0;00	-77 517;48		0;00
42	Taxes et redevances	0;00	0;00	0;00		0;00
425	Recettes sur ventes	0;00	0;00	0;00		0;00
4250;00	Vente de marchandises	0;00	0;00	0;00		0;00
44	Revenus financiers	-122;60	0;00	-122;60		0;00
440	Revenus des intérêts	-122;60	0;00	-122;60		0;00
4400;00	Intérêts des créances et comptes-courants	-122;60	0;00	-122;60		0;00
45	Prélèvements sur fonds de financements spéciaux	-77 394;88	0;00	-77 394;88		0;00
451	Prélèvements sur fonds de financements spéciaux	-77 394;88	0;00	-77 394;88		0;00
4510;00	Prélèvement sur fonds Nouvelle Association	-77 394;88	0;00	-77 394;88		0;00
48	Revenus extraordinaires	0;00	0;00	0;00		0;00
483	Revenus divers extraordinaires	0;00	0;00	0;00		0;00
4830;00	Revenus extraordinaires	0;00	0;00	0;00		0;00
	RESULTAT	1 970 601;70	2 055 693;00	-85 091;30	-4;14%	1 913 957;04

1501 IMMEUBLES PA

No	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2023
3	TOTAL DES CHARGES	1 111 438;21	1 254 000;00	-142 561;79	-11;37%	1 166 962;12
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	1 111 438;21	1 254 000;00	-142 561;79	-11;37%	1 166 962;12
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	5 600;55	4 000;00	1 600;55	40;01%	5 527;15
3120;00	Alimentation des bâtiments et élimination PA	5 600;55	4 000;00	1 600;55	40;01%	5 527;15
313	Prestations de services et honoraires	0;00	0;00	0;00		0;00
3134;00	Primes d'assurances des bâtiments PA	0;00	0;00	0;00		0;00
314	Réfections et entretiens courants	91 507;66	150 000;00	-58 492;34	-38;99%	61 594;97
3144;00	Entretien des bâtiments PA	91 507;66	150 000;00	-58 492;34	-38;99%	61 594;97
316	Loyers, leasings, baux à ferme, utilisation	1 014 330;00	1 100 000;00	-85 670;00	-7;79%	1 099 840;00
3160;00	Loyers des bâtiments PA	1 014 330;00	1 100 000;00	-85 670;00	-7;79%	1 099 840;00
33	Amortissements	0;00	0;00	0;00		0;00
330	Amortissements PA	0;00	0;00	0;00		0;00
3300;00	Amortissements planifiés des bâtiments PA	0;00	0;00	0;00		0;00
3301;00	Amortissements non planifiés des bâtiments PA	0;00	0;00	0;00		0;00
34	Charges financières	0;00	0;00	0;00		0;00
340	Charges d'intérêts	0;00	0;00	0;00		0;00
3400;00	Charges d'intérêts	0;00	0;00	0;00		0;00
4	TOTAL DES REVENUS	-2 900;00	0;00	-2 900;00		0;00
44	Revenus financiers	-2 900;00	0;00	-2 900;00		0;00
443	Revenus des immeubles PF	-2 900;00	0;00	-2 900;00		0;00
4430;00	Loyer et fermages immeubles PF	-2 900;00	0;00	-2 900;00		0;00
46	Revenus des transferts	0;00	0;00	0;00		0;00
463	Revenus des transferts	0;00	0;00	0;00		0;00
4634;00	Subsides ECAB	0;00	0;00	0;00		0;00
	RESULTAT	1 108 538;21	1 254 000;00	-145 461;79	-11;60%	1 166 962;12

1502 INTERVENTIONS

No	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2023
3	TOTAL DES CHARGES	567 681;00	960 000;00	-392 319;00	-40;87%	802 880;45
30	Charges de personnel	548 229;65	900 000;00	-351 770;35	-39;09%	745 427;45
301	Salaires personnel administration et d'exploitation	548 229;65	900 000;00	-351 770;35	-39;09%	745 427;45
3010;01	Solde d'intervention (missions principales)	201 492;25	400 000;00	-198 507;75	-49;63%	334 415;00
3010;02	Solde d'intervention (missions subsidiaires)	167 447;55	240 000;00	-72 552;45	-30;23%	204 172;70
3010;03	Solde d'intervention (missions volontaires)	13 179;00	20 000;00	-6 821;00	-34;11%	20 657;00
3010;04	Frais de piquets	166 110;85	240 000;00	-73 889;15	-30;79%	186 182;75
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	19 451;35	20 000;00	-548;65	-2;74%	37 467;15
310	Charges de matériel et de marchandises	19 451;35	20 000;00	-548;65	-2;74%	37 467;15
3109;00	Frais d'interventions	14 973;95	20 000;00	-5 026;05	-25;13%	35 927;15
3109;02	Frais Prévention ambulances	4 477;40	0;00	4 477;40		1 540;00
36	Charges de transferts	0;00	40 000;00	-40 000;00	-100;00%	19 985;85
362	Péréquation financière intercommunale	0;00	40 000;00	-40 000;00	-100;00%	19 985;85
3622;00	Charges liées à la mutualisation des frais d'intervention	0;00	40 000;00	-40 000;00	-100;00%	19 985;85
4	TOTAL DES REVENUS	-414 398;59	-420 000;00	5 601;41	-1;33%	-358 870;05
42	Taxes et redevances	-402 053;29	-420 000;00	17 946;71	-4;27%	-358 870;05
426	Remboursements	-402 053;29	-420 000;00	17 946;71	-4;27%	-358 870;05
4260;01	Revenus d'interventions (missions principales)	-111 338;40	-100 000;00	-11 338;40	11;34%	-8 070;45
4260;02	Revenus d'interventions (missions subsidiaires)	-275 113;69	-300 000;00	24 886;31	-8;30%	-334 429;60
4260;03	Revenus d'interventions (missions volontaires)	-13 179;00	-20 000;00	6 821;00	-34;11%	-16 370;00
4263;04	Revenus divers Bataillon	-2 422;20	0;00	-2 422;20		0;00
46	Revenus de transferts	-12 345;30	0;00	-12 345;30		0;00
462	Péréquation financière intercommunale	-12 345;30	0;00	-12 345;30		0;00
4622	Revenus liés à la mutualisation des interventions	-12 345;30	0;00	-12 345;30		0;00
	RESULTAT	153 282;41	540 000;00	-386 717;59	-71;61%	444 010;40

1503 FORMATION DES MILICIENS

No	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2023
3	TOTAL DES CHARGES	1 516 766;20	1 650 000;00	-133 233;80	-8;07%	1 296 353;94
30	Charges du personnel	1 422 104;30	1 540 000;00	-117 895;70	-7;66%	1 249 229;29
301	Salaires personnel administratif et d'exploitation	1 422 104;30	1 540 000;00	-117 895;70	-7;66%	1 249 229;29
3010;01	Soldes d'exercices et cours régionaux	1 243 064;30	1 270 000;00	-26 935;70	-2;12%	1 093 864;25
3010;02	Soldes des cours cantonaux	179 040;00	260 000;00	-80 960;00	-31;14%	154 961;00
3010;03	Soldes des autres formations	0;00	8 000;00	-8 000;00	-100;00%	0;00
3010;04	Salaires+frais resp.formation+commandant+resp.matériel -subvent.	0;00	2 000;00	-2 000;00	-100;00%	404;04
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	94 661;90	110 000;00	-15 338;10	-13;94%	47 124;65
313	Prestations de services et honoraires	82 401;50	100 000;00	-17 598;50	-17;60%	45 406;95
3138;00	Frais de formations	82 401;50	100 000;00	-17 598;50	-17;60%	45 406;95
317	Dédommagements	12 260;40	10 000;00	2 260;40	22;60%	1 717;70
3170;00	Frais de déplacement et autres frais	12 260;40	10 000;00	2 260;40	22;60%	1 717;70
	RESULTAT	1 516 766;20	1 650 000;00	-133 233;80	-8;07%	1 296 353;94

1504 VEHICULES, ENGINs, MATERIEL ET EQUIPEMENT

No	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2023
3	TOTAL DES CHARGES	577 477;35	944 000;00	-366 522;65	-38;83%	634 412;02
30	Charges du personnel	49 162;50	66 000;00	-16 837;50	-25;51%	33 633;70
301	Salaires personnel administratif et d'exploitation	49 162;50	66 000;00	-16 837;50	-25;51%	33 633;70
3010;00	Salaires du personnel lié à l'entretien subventionné des véhicules	49 162;50	66 000;00	-16 837;50	-25;51%	33 633;70
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	528 314;85	718 000;00	-189 685;15	-26;42%	600 778;32
310	Charges de matériel et de marchandises	158 234;86	212 500;00	-54 265;14	-25;54%	243 090;94
3101;01	Carburants	68 125;05	72 500;00	-4 374;95	-6;03%	57 153;25
3101;02	Consommables	36 897;39	60 000;00	-23 102;61	-38;50%	42 199;54
3109;00	Acquisition, entretien et nettoyage équipements de protection	53 212;42	80 000;00	-26 787;58	-33;48%	143 738;15
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	107 434;01	125 000;00	-17 565;99	-14;05%	69 432;19
3111;01	Renouvellement subventionné du matériel SP	0;00	12 000;00	-12 000;00	-100;00%	878;10
3111;02	Acquisition et renouvellement non subventionnés matériel SP	84 113;43	90 000;00	-5 886;57	-6;54%	43 826;30
3111;03	Acquisition matériel d'exploitation	23 320;58	23 000;00	320;58	1;39%	24 727;79
313	Prestations de services et honoraires	37 275;26	89 500;00	-52 224;74	-58;35%	38 789;20
3130;00	Frais d'alarme	35 446;66	85 000;00	-49 553;34	-58;30%	29 429;65
3134;00	Primes d'assurances	1 611;75	2 500;00	-888;25	-35;53%	1 176;65
3137;00	Impôts et taxes	216;85	2 000;00	-1 783;15	-89;16%	8 182;90
315	Entretien des biens meubles et immobilisations	225 370;72	291 000;00	-65 629;28	-22;55%	249 465;99
3151;01	Entretien subventionné des véhicules et des engins	91 697;78	111 000;00	-19 302;22	-17;39%	111 731;01
3151;02	Entretien des véhicules et des engins (non subventionné)	-1 680;95	10 000;00	-11 680;95	-116;81%	5 764;15
3151;03	Entretien du matériel	135 353;89	170 000;00	-34 646;11	-20;38%	131 970;83
33	Amortissements	0;00	160 000;00	-160 000;00	-100;00%	0;00
330	Amortissements PA	0;00	160 000;00	-160 000;00	-100;00%	0;00
3300;00	Amortissements planifiés des bâtiments PA	0;00	0;00	0;00	0;00	0;00
3300;63	Amortissements habillement	0;00	160 000;00	-160 000;00	-100;00%	0;00
3301;00	Amortissements non planifiés des bâtiments PA	0;00	0;00	0;00	0;00	0;00
	RESULTAT	577 477;35	944 000;00	-366 522;65	-38;83%	634 412;02

1505 CONTRIBUTIONS ET FONDS SPECIAL

No	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Variation (CHF)	Variation (%)	Comptes 2023
3	TOTAL DES CHARGES	230 785;40	171 300;00	59 485;40	34;73%	218 877;75
31	Ch.biens et services et autres ch.exploitation	67 906;40	60 300;00	7 606;40	12;61%	65 890;75
313	Prestations de services et honoraires	67 906;40	60 300;00	7 606;40	12;61%	65 890;75
3130;00	Charges liées à la mutualisation des frais de fonctionnement	67 906;40	60 300;00	7 606;40	12;61%	65 890;75
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	162 879;00	111 000;00	51 879;00	46;74%	152 987;00
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux	162 879;00	111 000;00	51 879;00	46;74%	152 987;00
3500;00	Attributions au fonds spécial enveloppes ECAB (entretien)	162 879;00	111 000;00	51 879;00	46;74%	152 987;00
4	TOTAL DES REVENUS	-6 662 312;91	-6 614 993;00	-47 319;91	0;72%	-6 513 811;68
42	Taxes et redevances	-72 912;00	-71 000;00	-1 912;00	2;69%	-71 012;00
426	Remboursements	-72 912;00	-71 000;00	-1 912;00	2;69%	-71 012;00
4260;00	Revenus liés à la mutualisation des frais de fonctionnement	-72 912;00	-71 000;00	-1 912;00	2;69%	-71 012;00
45	Prélèvements sur les fonds de financements spéciaux	-91 697;78	-111 000;00	19 302;22	-17;39%	-59 685;00
450	Prélèvement sur les fonds de financements spéciaux de capitaux	-91 697;78	-111 000;00	19 302;22	-17;39%	-59 685;00
4500;00	Prélèvement sur le fonds spécial enveloppes ECAB (entretien)	-91 697;78	-111 000;00	19 302;22	-17;39%	-59 685;00
46	Revenus de transferts	-6 497 703;13	-6 432 993;00	-64 710;13	1;01%	-6 383 114;68
461	Dédommagements de collectivités publiques	-4 382 179;15	-4 392 993;00	10 813;85	-0;25%	-4 322 593;35
4612;00	Taxes d'exemption	-4 382 179;15	-4 392 993;00	10 813;85	-0;25%	-4 322 593;35
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	-2 115 523;98	-2 040 000;00	-75 523;98	3;70%	-2 060 521;33
4632;00	Contributions des communes membres	-1 688 774;98	-1 688 800;00	25;02	0;00%	-1 659 027;23
4634;01	Enveloppes ECAB (entretien véhicules et matériel)	-162 879;00	-111 000;00	-51 879;00	46;74%	-152 987;00
4634;02	Autres subventions ECAB (nouvelle structure + resp. formation)	-189 200;00	-187 200;00	-2 000;00	1;07%	-176 200;00
4634;03	Contributions aux frais de fonctionnement (Ofrou, etc.)	-74 670;00	-53 000;00	-21 670;00	40;89%	-72 307;10
4634;04	Autres subventions	0;00	0;00	0;00	0;00	0;00
	RESULTAT	-6 431 527;51	-6 443 693;00	12 165;49	-0;19%	-6 294 933;93
	RESULTAT BATAILLON	-1 104 861;64	0;00	-1 104 861;64		-839 238;41
	Coûts par habitant (contributions communales)	12;98	15;86			13;80

(1) Selon Ordonnance sur la population légale au 31.12.2022: 106'460

5.1.2 Commentaires relatifs aux comptes 2024

5.1.2.1 Information relative aux comparaisons entre le budget et le réalisé | Ambulances :

Sont commentés :

Pour les groupes de comptes, les différences de plus de 5% et dont le montant excède CHF 5'000.–.

4220.301 Salaires personnel administratif et d'exploitation

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
3'570'681.27	3'521'817.25	3'650'000.00	-128'182.75	-3.54%

Les montants des salaires ont été moins importants que budgétés.

4220.304 Allocations

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
68'611.50	67'081.50	82'000.00	-14'918.50	-18.19%

Il y a moins de collaborateurs bénéficiant des allocations « employeur » que prévu.

4220.305 Cotisations patronales

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
816'709.93	894'147.19	951'000.00	-56'752.81	-5.97%

En lien avec la masse salariale, les cotisations patronales ont été moins importantes.

4220.309 Autres charges de personnel

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
34'531.35	45'927.23	63'000.00	-17'072.77	-27.10%

Les cours de management prévus pour les cadres n'ont pas été effectués.

4220.310 Charges de matériel et de marchandises

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
190'332.98	195'832.20	216'000.00	-20'167.80	-9.34%

Le coût du carburant a été moins important que prévu.

4220.311 Immob. ne pouvant être portées à l'actif

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
152'004.64	138'649.79	163'500.00	-24'850.21	-15.20%

Le coût de la blanchisserie et les achats de matériel informatique ont été moins importants que prévus.

4220.313 Prestations de services et honoraires

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
83'182.36	87'260.25	106'500.00	-19'239.75	-18.07%

Les frais de contentieux et de taxes téléphoniques ont été moins importants que prévus.

4220.315 Entretien des biens meubles et immobilisations

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
167'563.13	255'556.38	182'500.00	73'056.38	40.03%

Les coûts d'entretien des véhicules ont été plus importants que prévus (prolongations de garanties et grosses réparations).

4220.318 Réévaluation sur créances

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
119'731.94	145'758.38	120'000.00	25'758.38	21.47%

Le ducroire a dû être ajusté en raison de créances douteuses.

4220.319 Diverses charges d'exploitation

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
8'292.00	47'903.48	57'000.00	-9'096.52	-15.96%

Les frais d'achat de la remorque AdO et les frais pour les 20 ans du service ont été moins conséquents que prévus.

4220.330 Amortissements des immobilisations corporelles

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
350'020.30	283'565.81	394'700.00	-111'134.19	-28.16%

Une ambulance n'a pas été livrée et le véhicule ACS n'a pas été acheté réduisant ainsi le montant de l'amortissement.

5.1.2.2 Information relative aux comparaisons entre le budget et le réalisé | Bataillon Sud

Sont commentés :

Pour les groupes principaux de comptes, les différences de plus de 5% et dont le montant excède CHF 5'000.—.

1500.31 Ch. biens et services et autres ch. d'exploitation

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
200'522.28	204'911.82	181'000.00	-12'035.00	-13.21%

Il y a eu des charges au budget notamment l'informatique et les télécommunications qui ont été plus conséquentes que prévu. Ceci étant, ce sont les charges en lien avec la création de l'Association prises sur les fonds 29800.01 (comptabilisés comme charge depuis 2024) qui impliquent des charges finalement supérieures au budget.

1501 Immeubles PA

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
1'166'962.12	1'111'438.21	1'254'000.00	-142'561.79	-11.37%

L'entretien des bâtiments a été plus onéreux qu'en 2023. Toutefois, le loyer versé pour la caserne de Rue a été moins élevé en raison de son rachat en cours d'année. En conséquence, les charges furent moins importantes en matière d'immeubles pour l'exercice 2024.

1502 Interventions

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
802'880.45	567'681.00	964'000.00	-392'319.00	-40.87%

Le nombre d'interventions est passé de 769 en 2023 à 500 en 2024. Cette baisse de 35% implique une diminution des charges dans les mêmes proportions.

1503 Formation des miliciens

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
1'296'353.94	1'516'766.20	1'650'000.00	-133'233.80	-8.07%

L'équilibrage du niveau de formation au sein du Bataillon était un objectif qui expliquait l'augmentation du budget mais l'entier du crédit à disposition n'a pas été dépensé au niveau des cours cantonaux (cela dépend du recrutement et de la planification).

1504 Véhicules, engins, matériel et équipement

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
634'412.02	577'477.35	944'000.00	-366'522.65	-38.83%

La baisse du nombre d'interventions implique une diminution des charges en matière d'entretien et de consommables. Par ailleurs, l'amortissement des nouvelles tenues débutera en 2026.

1505 Contributions et fonds spécial

Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2024	Variations Budget/ réalisé 2024 en CHF	Variation Budget/ réalisé 2024 en %
218'877.75	230'785.40	171'300.00	59'485.40	-34.73%

Les charges de 2024 sont similaires à celles de 2023. L'attribution au fonds spécial ECAB avait été identique au niveau des budgets 2023 et 2024, car c'est seulement fin 2023 que nous avons eu connaissance du montant exact pour 2023 qui aurait eu comme conséquence d'adapter le budget.

5.1.2.3 Résultat - Excédent de financement

De manière générale, toutes les charges ont été inférieures aux budgets impliquant un excédent de financement s'élevant à CHF 1'104'861'.64

Une partie de celui-ci sera remboursé aux Communes.

5.1.3 Compte des investissements 2024

Secours Sud Fribourgeois - Suivi des investissements

Numéro	N° COMPTE	DATE DECISION (législatif)	OBJET	SITUATION DES TRAVAUX	MONTANT CREDIT VOTE	DEPENSES 2020	DEPENSES 2021	DEPENSES 2022	DEPENSES 2023	DEPENSES 2024	TOTAL DEPENSES	ECART	PLANIFIE 2025	SUBV. RECUES OU RECETTES AFFECTEES
	4220.5060.01	06.12.2017	Ambulance - Barry 11	Terminé	261 000,00	268 481,85					268 481,85	7 481,85		
	4220.5060.01	05.12.2018	Ambulance - Barry 13	Terminé	220 000,00		236 795,10				236 795,10	16 795,10		
	4220.5060.01	12.12.2019	Ambulance - Barry 10	Terminé	223 900,00		198 688,25				198 688,25	-25 211,75		
	4220.5060.03	10.12.2020	Défibrillateurs Corpuls	Terminé	104 000,00		106 345,00				106 345,00	2 345,00		
	4220.5060.05	10.12.2020	Licence perpétuelle pr Corpuls	Terminé	12 200,00		11 590,75				11 590,75	-609,25		
	4220.5060.01	10.12.2020	Ambulance - Barry 12	Terminé	268 500,00		145 666,70	120 232,50			265 899,20	-2 600,80		
	4220.5060.01	24.11.2021	Ambulance (occasion) - Barry 14	Terminé	50 000,00			47 399,20			47 399,20	-2 600,80		
	4220.5060.01	24.11.2021	Ambulance - Barry 11 - Livraison 2022 --> 2023	Terminé	230 000,00		72 833,35	72 833,35	76 833,30		222 500,00	-7 500,00		
	4220.5040.00	23.11.2022	Crédit étude pour nouvelle centrale	Terminé	50 000,00				27 661,20	1 070,20	28 731,40	-21 268,60	0,00	
	4220.5060.01	23.11.2022	Ambulance - Barry 10 - Livraison 2023 --> 2025	en cours	300 000,00			75 333,35	75 333,35	61 690,33	212 357,03	-87 642,97	87 642,97	
2024-01	4220.5060.01	08.11.2023	Ambulance - Barry 13 - Livraison 2024 --> 2025	en cours	300 000,00				76 666,65	76 666,65	153 333,30	-146 666,70	223 333,35	
2024-02	4220.5060.01	08.11.2023	Véhicule de service	en cours	40 000,00						0,00	-40 000,00	40 000,00	
2024-03	4220.5060.06	08.11.2023	Radios Polycor	en cours	50 000,00					51 834,40	51 834,40	1 834,40	50 000,00	
2024-04	1504.5060.01	08.11.2023	Uniformes pompiers	en cours	1 600 000,00					24 400,00	24 400,00	-1 575 600,00	1 575 600,00	
2024-05	1501.5040.01	08.11.2023	Crédit étude pour caserne Romont	en cours	50 000,00						0,00	-50 000,00	50 000,00	
2024-06	1501.5040.02	08.11.2023	Crédit étude pour caserne Bulle	en cours	50 000,00						0,00	-50 000,00	50 000,00	
2024-07	1501.5040.03	08.11.2023	Rachat caserne Rue	en cours	4 100 000,00					4 112 715,00	4 112 715,00	215 414,45	50 000,00	
			Rachat caserne Rue - subside	en cours	-600 000,00					-828 129,45	-828 129,45			
					7 309 600,00	268 481,85	771 919,15	315 798,40	256 494,50	3 500 247,13	5 112 941,03	-1 765 830,07	2 126 576,32	0,00

5.1.4 Bilan

		31.12.2024	31.12.2023
1	ACTIF	8 845 567;57	3 943 081;88
10	Patrimoine financier	4 679 506;09	3 411 716;97
100	Disponibilités et placements à court terme	2 427 444;04	2 032 559;94
10020;01	Bque Raiffeisen CH80 8080 8001 4600 2045 1	2 169 656;53	2 029 104;70
10020;02	Bque Raiffeisen CH80 8080 8005 0945 5697 6	16 963;51	3 455;24
10020;03	BCF CH25 0076 8300 1753 7600 1	240 824;00	0;00
101	Créances	1 284 972;50	1 194 293;33
10100;00	Débiteurs Ambulances	1 022 146;47	1 053 660;40
10100;00	Débiteurs Bataillon	19 912;00	93 781;90
10100;99	Ducroire	-208 134;90	-182 317;60
10101;01	Impôt anticipé	42;90	1 835;28
10130;00	Avances aux fournisseurs	451 006;03	227 333;35
104	Actifs de régularisation	692 089;55	184 863;70
10410;00	RG charge de biens, services et autres ch.expl.	692 089;55	184 863;70
108	Immobilisations corporelles PF	275 000;00	0;00
10840;01	Casere pompiers Rue - PF	275 000;00	0;00
14	Patrimoine administratif	4 166 061;48	531 364;91
140	Immobilisations corporelles PA	4 165 578;59	527 984;32
14040;02	Caserne de Rue	3 837 715;00	
14040;05	Crédit étude nouvelle centrale Ambulances	28 732;00	27 661;80
14060;01	Véhicules	971 281;75	1 490 411;85
14060;02	Mobilier et installations	26 364;90	26 364;90
14060;03	Appareils médicaux	106 345;00	106 345;00
14060;04	Matériel informatique (hardware)	14 627;25	14 627;25
14060;05	Machines de bureau et de communications	51 834;40	0;00
14060;06	Uniformes Pompiers	27 642;78	0;00
14060;99	Cumul amort. Biens meubles PA	-898 964;49	-1 137 426;48
142	Immobilisations incorporelles PA	482;89	3 380;59
14200;01	Logiciels	11 590;75	11 590;75
14200;99	Cumul amort. logiciels	-11 107;86	-8 210;16
2	PASSIF	-8 845 567;57	-3 943 081;88
20	Capitaux de tiers	-6 241 539;03	-1 869 648;31
200	Engagements de tiers	-715 321;06	-1 487 262;26
20000;00	Créanciers	-313 518;76	-332 532;21
20001;00	Salaires à payer	-401 802;30	-1 154 730;05
201	Engagements financiers à court terme	-1 000 000;00	0;00
20110;01	Prêt Commune Romanel-sur-Lausanne	-1 000 000;00	0;00
204	Passifs de régularisation	-183 605;30	-239 084;05
20400;01	RG charges de personnel	-138 850;60	-228 992;95
20410;00	RG charges de biens, services et autres ch.expl.	-44 754;70	-10 091;10
206	Engagements financiers à long terme	-4 178 129;45	-50 000;00
20600;01	BCF 30.01.753.760-01	-3 350 000;00	0;00
20640;04	Prêt CPPEF	0;00	-50 000;00
20681;01	Subside ECAB - acquisition caserne Rue	-828 129;45	-50 000;00
209	Engagements envers les financements spéciaux	-164 483;22	-93 302;00
20910;01	Fonds Entretien véhicules ECAB	-164 483;22	-93 302;00
29	Capitaux propres	-2 604 028;54	-2 073 433;57
295	Réserves liées au retraitement	-3 691;10	-5 536;65
29500;01	Réserve liée au retraitement PA	-3 691;10	-5 536;65
298	Autres capitaux propres	-53 763;07	-131 157;95
29800;01	Réserve Frais nouvelle association	-53 763;07	-131 157;95
299	Excédent/découvert du bilan	-2 546 574;37	-1 936 738;97
29990;01	Résultats cumulés AMB années précédentes (avant 2016)	-225 043;62	-523 621;12
29990;01	Résultats cumulés BAT années précédentes	-621 036;42	
29900;00	Bénéfice de l'exercice Ambulances (fin. Communes)	-595 632;69	-573 879;44
29900;00	Bénéfice de l'exercice Bataillon (fin. Communes)	-306 604;60	-218 201;99
29900;00	Bénéfice de l'exercice Bataillon (fin. autres)	-798 257;04	-621 036;42

Le comité propose de rembourser les excédents de financement provenant des communes

5.1.5 Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2024 à l'Assemblée des délégués de **Secours Sud Fribourgeois**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de communes « **Secours Sud Fribourgeois** », comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté à cette date.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « *Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels* » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilité du Comité de direction relatives aux comptes annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Responsabilité de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Comité de direction et à la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Granges-Paccot, le 5 mars 2025

GF Audit SA Fribourg,
Granges-Paccot


Pierre-Alain Clément
(réviseur responsable)
(expert-réviseur agréé)
Stéphane Guillet
(réviseur agréé)

41

6. GALERIE



42





Édition

Association des Secours Sud Fribourgeois

Florian Dubail, Administrateur

Ce rapport a été présenté à l'occasion de l'Assemblée des délégué·e·s de l'ASSF du 7 mai 2025.

Association des Secours Sud Fribourgeois

Route de Montreux 103 à 1618 Châtel-St-Denis